



OFFICE MUNICIPAL DES LOISIRS

AUTOMNE
2026
2027
HIVER

27
DESTINATIONS
VACANCES

Gennevi||iers
L'AUDACE D'UNE
VILLE POPULAIRE





ÉDITO

AUTOMNE-HIVER : PETITES VACANCES, GRANDES EXPÉRIENCES

Un constat : seuls 9 % des Français partent en vacances à la montagne en hiver, entre décembre et mars*. Un faible pourcentage qui comprend toutefois des Gennevillois-es et adhérent-es de l'OML ! Les chalets de la Ville aux Gets et à Ceillac sont le témoignage d'une volonté politique historique d'aide aux départs permettant au plus grand nombre d'accéder aux joies de la montagne. Vous avez peut-être découvert l'une de ces destinations lors d'une colo dans votre enfance ? Contactez l'OML pour y repartir en famille, seul-e ou entre ami-es ! Les pieds sous la table et transport en car inclus pour les séjours aux Gets de décembre. Et retrouvez d'autres destinations à la montagne dans le catalogue OML.

Souvent perçues comme inaccessibles financièrement, les vacances hivernales en montagne en font rêver plus d'un-e. Si une réalité de coût persiste bel et bien, des solutions existent pour vous permettre de partir. Les coups de pouce sont nombreux : n'hésitez pas à consulter la rubrique « aides aux vacances » de notre site Internet ou à contacter l'OML pour connaître vos droits. Et contactez l'équipe de l'OML dès septembre pour en discuter.

Dans un autre style, mais tout aussi vivifiant : pensez à la mer... même en hiver ! Retrouvez notre sélection de destinations « littoral », relativement proches de Gennevilliers (et petit budget).

Des Hautes-Alpes au Crotoy, en passant par Saint-Malo ou encore l'Alsace... Le Tour de France s'invite chez vous.

Outre les séjours à la semaine, profitez des destinations citadines « à la nuitée » pour faciliter les départs en week-end. Direction Lyon, Montpellier, Marseille... mais aussi Amsterdam aux Pays-Bas ou Dublin en Irlande.

Et pour de nouvelles rencontres, prenez part à la vie de l'OML lors de sorties journées ou week-ends en groupe, conviviaux, culturels et festifs. Au programme cette saison : un week-end dans le Nord de la France avec escapade à Bruges, et un séjour dans une ville européenne.

Découvrez tout le détail de ces destinations sur notre site www.vacancesomlgennevilliers.fr

Excellents séjours à toutes et tous avec l'OML !

Mohamed Ddani

Mohamed Ddani, président de l'OML,
et son comité directeur

ELLES VOUS ACCUEILLENT



Charlène

Souvent à l'accueil, quand elle n'est pas plongée dans les factures, Charlène vous reçoit à l'OML avec calme et sympathie. Une question sur une destination ? Une incertitude concernant les aides aux vacances ? Charlène saura vous accompagner dans votre projet et vous renseigner au mieux.



Alexandra

En contact direct avec les partenaires hébergeurs, Alexandra prépare la sélection de destinations en lien avec les bénévoles. Son objectif : vous concocter des séjours de qualité. Vous la rencontrerez à l'OML et peut-être lors d'escapades en groupe qu'elle affectionne particulièrement.



© Marion Roux

Adèle

Directrice de l'OML, vous avez pu la rencontrer lors de réunions d'information, en séjour groupes, ou en vous inscrivant à l'OML. En collaboration étroite avec cette joyeuse petite équipe (salariée et bénévole), Adèle chapeaute cette belle structure qu'est l'OML.



Les bénévoles

Comme toute association, l'OML tient sa force de l'implication de bénévoles. Ils sont 25 à consacrer une partie de leur temps aux activités de votre association de vacances, sans être rémunérés, agissant ainsi dans l'intérêt général, donc de tous les adhérents de l'OML.



Liste des membres du comité directeur de l'OML, élu-es pour l'année associative 2025/2026 :

Mohamed Ddani, président

Karima Barouche, trésorière

Yasmîna Attaf, Asmaa Bamaarouf, Jamila Benbourek, Stéphane Bilheux, Zakia Boubakri, Meriem Bouchou, Aminata Coulibaly, Barka Daikha, Véronique Desmettre, Philippe Harzic, Layla Hiraki, Françoise Machet, Isabelle Matrot, Fatima Mekboul, Mariam Nadir, Ibrahima Ndiaye, Carole Lafon, Laurent Noel, Taïeb Oueslati, Luders Philemy, Esther Serrano, Karina Teniche, Maherzia Zeghouane.

VOCATION



Convaincue de l'importance du voyage dans l'épanouissement et la construction de tout un chacun, l'équipe de l'OML s'engage depuis plusieurs décennies dans **l'accès aux vacances de qualité pour le plus grand nombre.**

Les séjours OML reflètent nos principes du « bien-vivre » ensemble.

Convivialité, respect, détente et partage sont les maîtres-mots.

AIDES AUX VACANCES

Aides de la Ville de Gennevilliers accordées aux Gennevillois-es qui partent en vacances avec l'OML pendant les vacances scolaires de la zone C*

2 semaines en juillet ou en août

1 semaine pendant les petites vacances

Pour les départs en famille :

Enfants et jeunes de 18 à 25 ans

(famille directe qui réserve) :

50 € pour les tranches de quotient familial de - de 650

40 € de 651 à 1000

30 € + de 1000 (ou sans quotient familial)

Pour les départs en autonomie

des jeunes de 18-25 ans, pour tout séjour d'une semaine minimum avec l'OML :

30 € d'aide par semaine

50 € de forfait transport remboursé sur présentation du titre nominatif de transport en commun (train, car, bateau ou avion)

130 € en chèques service (sur dossier et sur critères) avec le service jeunesse (Espace Nelson-Mandela)

Demandeurs d'emploi :

50 € par personne et par semaine

*sur présentation de justificatifs à l'OML

Montant des aides plafonné à 80 % du total du séjour (hors adhésion et assurance annulation)

LE FINANCEMENT DE VOS VACANCES

Paiement du séjour :

Échelonnement possible du paiement de votre séjour après règlement des arrhes et de l'adhésion et jusqu'au solde à payer six semaines avant le début du séjour.

Chèques-vacances :

Acceptés par l'OML (obligatoirement au nom de la famille qui réserve).

Participation de l'employeur :

Sur simple demande, l'OML peut vous délivrer une attestation de séjour à fournir à votre employeur pour une aide financière éventuelle.

Attestation Cos :

Tarif Gennevillois appliqué aux employé-es communaux de la Ville de Gennevilliers sur présentation d'une attestation Cos.

Attestation Vacaf :

Certaines destinations sont labellisées sur les séjours proposés par l'OML. Contacter l'OML.

CCAS de la Ville de Gennevilliers :

Si quotient familial inférieur à 1 000, financement partiel du séjour possible (sur dossier et sur critères). Contacter l'OML.

Des séjours sont possibles dans toute la France, informations sur www.vacaf.org

POUR Y VOIR PLUS CLAIR

Vacances au ski : quel budget ? *

EXEMPLE POUR UN SÉJOUR AUX GETS EN DÉCEMBRE

(transport compris pour la semaine de Noël ou du jour de l'an)

Pour 4 personnes gennevillois-es : deux adultes et deux enfants de 6 et 12 ans

	Quotient familial de 950	Quotient familial de 650 ou moins – avec Vacaf valide 
	1396 € (déduction faite des aides municipales) Assurance annulation : 68 € Adhésion familiale : 17 €	Environ 776 € si participation Vacaf à 60 % max 600 € (et aides municipales) Assurance annulation : 68 € Adhésion familiale : 17 €
	Pension complète et trajet en car depuis Gennevilliers inclus dans le prix.	
	174 € de cours de ski enfants (aide OML déduite) · 150 € de location matériel pour les enfants (ski, chaussures, bâtons, casque) · Budget vêtements de ski : aléatoire si prêt possible · Balade en raquettes offerte par l'OML · 282 € de forfaits remontées mécaniques 6 jours « P'tite glisse » pour les enfants débutants (sinon 432 €) · Forfaits, cours et matériel parents : à intégrer au budget selon souhait de chacun-e	
	TOTAL : 2 087 €	TOTAL : 1 467 €

EXEMPLE POUR UN SÉJOUR À CEILLAC EN DÉCEMBRE

Pour 4 personnes gennevillois-es : deux adultes et deux enfants de 6 et 12 ans

	Quotient familial de 950	Quotient familial de 650 ou moins – avec Vacaf valide 
	109 € (déduction faite des aides municipales) Assurance annulation : 9 € Adhésion familiale : 17 €	Environ 38 € si participation Vacaf à 60 % (et aides municipales) Assurance annulation : 9 € Adhésion familiale : 17 €
	170 € de cours de ski enfants (aide OML déduite) · 106 € de location de matériel pour les enfants (ski, chaussures, bâtons, casque) · Budget vêtements de ski : aléatoire si prêt possible · Balade en raquettes offerte par l'OML · 326 € de forfaits remontées mécaniques 6 jours pour les enfants · Forfaits, cours et matériel parents : à intégrer au budget selon le souhait de chacun-e Selon consommation familiale : kitchenette à disposition, possibilité d'apporter ses courses 350 € (en voiture avec chaînes/chaussettes pour pneus – train plus cher)	
	TOTAL : 1 087 €	TOTAL : 1 016 €

EXEMPLE POUR UN SÉJOUR À SAINT-BRIAC EN DÉCEMBRE

Pour 4 personnes gennevillois-es : deux adultes et deux enfants de 6 et 12 ans

	Quotient familial de 950	Quotient familial de 650 ou moins
	242 € (déduction faite des aides municipales) Assurance annulation : 15 € Adhésion familiale : 17 €	222 € (déduction faite des aides municipales) Assurance annulation : 15 € Adhésion familiale : 17 €
	Selon consommation familiale : kitchenette à disposition, possibilité d'apporter ses courses 150 € (voiture)	
	TOTAL : 424 €	TOTAL : 404 €

* Tarifs à titre indicatif : l'OML n'a pas connaissance de l'ensemble des coûts annexes à la date d'impression du catalogue. Cette estimation n'engage pas l'OML et tous les tarifs annoncés seront à vérifier par vos soins avant de confirmer votre séjour.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OML



Dimanche 20 septembre au Château de Ménilles.

Bilan de l'année, élection des membres du Comité directeur, animations pour les enfants, goûter et temps conviviaux pour tous les adhérent.es.

Trajet en car possible depuis Gennevilliers (selon places disponibles) et sur participation :

4 € par adulte / 2 € par enfant.

Départ le matin.

Pique-nique apporté par les adhérent.es ou restauration sur place.

INSCRIPTIONS DÈS LE 5 SEPTEMBRE AU FORUM DES ASSOCIATIONS.

Pourquoi venir ? Outre l'aspect convivial de cette journée, l'assemblée générale est un moment clé de la vie associative, essentiel pour la prise de décisions démocratiques. Votre présence compte. C'est aussi l'occasion pour chaque adhérent.e d'apprendre à connaître les membres actifs de l'association (bénévoles et salarié.es), d'en apprendre plus sur le fonctionnement de l'association et de transmettre ses questionnements.

OÙ
ALLEZ
VOUS
PARTIR ?

16

24

15

14

13

12

11

10

9

22

27

25

23

8

17

19

3

4

7

5

6

1

2

18

20

21

26

SOMMAIRE

PLUS DE 25 DESTINATIONS POUR S'ÉVADER

CÔTÉ MONTAGNE	11	CÔTÉ VILLE	31
HAUTES-ALPES	12	17 Bergheim NOUVEAU	32
1 Ceillac	13	18 Lyon	32
2 Pra Loup NOUVEAU	13	19 Evian-les-Bains NOUVEAU	33
HAUTES-SAVOIE	14	20 Montpellier	34
3 Les Gets	15	21 Marseille NOUVEAU	34
4 Châtel	15	CÔTÉ CAMPAGNE	35
SAVOIE	16	22 Ménilles	36
5 La Norma	17	CÔTÉ ÉTRANGER	37
6 Saint-François-Longchamp	17	23 Pays-Bas – Amsterdam	38
7 Valloire	18	24 Irlande –Dublin NOUVEAU	38
VOSGES	19	CÔTÉ GROUPE	39
8 Gérardmer	19	25 Roubaix-Lille-Bruges	40
CÔTÉ MER	23	26 Week-end Europe	40
HAUTS DE FRANCE ET NORMANDIE	24	Modalités d'inscriptions	41
9 Le Crotoy NOUVEAU	25	27 Sorties à la journée	42
10 Mers-les-Bains – Le Tréport	26		
11 Bouleville – Honfleur	26		
12 Cabourg	27		
13 Moidrey	27		
BRETAGNE ET ATLANTIQUE	28		
14 Saint-Malo	29		
15 Saint-Briac	29		
16 Guidel NOUVEAU	30		



COMMENT RÉSERVER À L'OML ?

Le 8 septembre : ouverture des inscriptions pour les Gennevillois-es*. Hors les Gets (14 septembre, 18h30) et Ceillac (28 septembre, 18h30).

Le 29 septembre : ouverture des inscriptions pour les non-Gennevillois-es. Hors les Gets et Ceillac (3 novembre, 10h).

Jusqu'au 15 octobre (ou plus tard, selon les partenaires) :

des logements sont réservés pour l'OML. Passez nous voir et réservez directement le logement souhaité (selon disponibilités).

Après le 16 octobre : l'OML doit vérifier la disponibilité du logement avant de vous confirmer votre réservation.



Contactez l'OML

sur place, par téléphone ou par mail. Précisez : la date, le nombre de personnes (et âges), la destination et le logement souhaité. Transmettez vos coordonnées. Il est conseillé de faire deux demandes : si le premier séjour choisi est complet, vous aurez ainsi plus de chance d'être inscrit sur votre deuxième choix.



L'OML vérifie la disponibilité

du logement auprès du partenaire. Nous vous contactons dès réception de la réponse.

Le délai de réponse varie selon les partenaires : entre un et cinq jours.



Si le logement est disponible : passez à l'OML pour **confirmer votre réservation**. Signez la fiche d'inscription, fournissez les documents demandés** et réglez un acompte.

**LES DOCUMENTS POUR LES GENNEVILLOIS-ES :

Fournir obligatoirement un **justificatif de domicile récent**, au nom de la personne qui réserve et part en vacances avec l'OML (quittance de loyer, électricité, gaz), une **attestation de quotient familial**, une **pièce d'identité et/ou un livret de famille**.

*Week-ends thématiques et séjours groupes : dates spécifiques (voir pages concernées ou l'OML).

ADHÉSION-ASSURANCE***

Ainsi que défini en détail dans les conditions générales de l'OML, vous avez le choix entre (page 50) :

Adhésion	Sans assurance	Avec assurance
Familliale	17 €	26 €
Individuelle	9 €	13 €

Vous pouvez également souscrire à l'assurance-annulation optionnelle correspondant à 4,59 %* du montant total du séjour (*sujet à modification)

Dans tous les cas, il convient d'être couvert par votre assurance personnelle pour tous les risques locatifs encourus sur place pendant votre séjour.

***Non-remboursables en cas d'annulation du séjour

LÉGENDE DES PICTOGRAMMES



Formule location



Formule pension



Partenaire Vacaf



Accessible en train



Accessible en bus



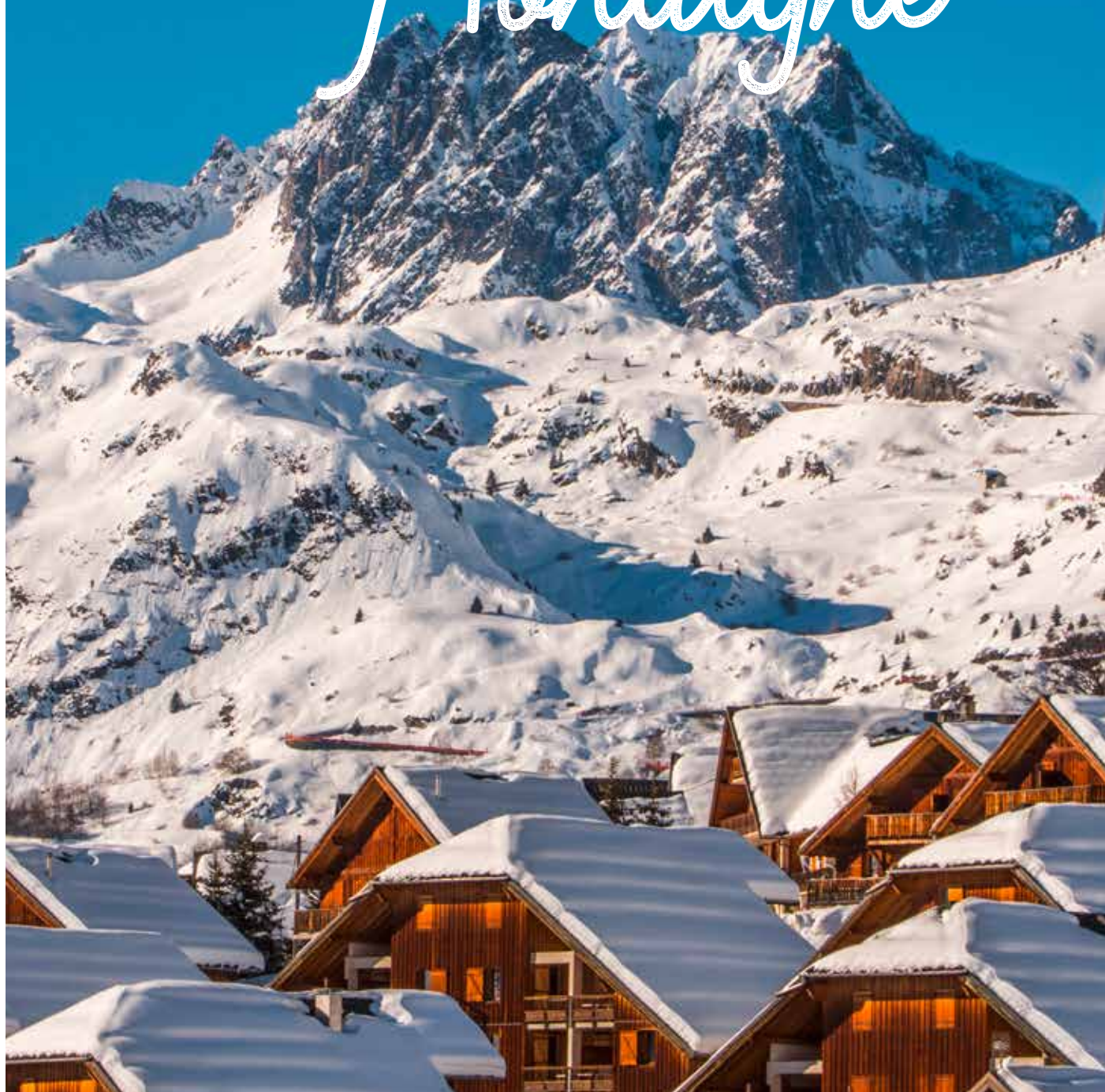
L'OML s'engage dans le cadre de la charte Ville-Handicap de Gennevilliers.

Certains centres sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (selon disponibilités).

€€€ : -670 € / €€€ : 671-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison

Photos publiées non contractuelles, données uniquement à titre indicatif.

CÔTÉ *Montagne*



Hautes-Alpes

un territoire à découvrir



© Lenaturographie

- 1 **Balade en raquettes** (offerte par l'OML à Ceillac pendant les vacances scolaires de décembre, zone C)
- 2 **Ski-joëring** avec le centre équestre de Ceillac – dès 35 € / personne
- 3 **Maison de l'Artisanat** – coopérative des artisans Queyras-Pays du Viso à Château-Ville-Vieille
- 4 **Découverte de l'apiculture** à Apiland – 12,90 € adulte / 9,90 € enfant
- 5 **Escapade** à Gap



Le chalet **Les Mélèzes**, situé au cœur de Ceillac, vous accueille pour respirer l'air pur de la montagne et vivre au rythme de ce petit village haut perché.

Activités sur place : salle d'animation avec table de ping-pong et baby-foot (peut être fermée).

Aux alentours : visites de fromageries, ateliers de sculpteurs sur bois, marché de produits locaux. Traîneau à chiens, poney-luge, traîneau (chevaux), ski-joëring, alpinisme sur cascade de glace.

Les logements : studios-gîtes. Capacité jusqu'à 8 personnes. Possibilité de logement pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : À 300 m de la première piste de ski débutant et à 2 km du domaine skiable principal. Navette gratuite entre le village et le pied des pistes (de Noël à fin mars). Commerces à proximité et à Guillestre. Véhicule conseillé mais non-indispensable. Animaux non admis. En février : présence d'enfants en centre de vacances.

les plus

- Tarifs préférentiels sur les forfaits de remontées mécaniques et la location de matériel de ski.
- Pendant les vacances scolaires Noël/Nouvel An et Hiver (zone C) : participation financière OML de 50 % sur les cours de ski ESF collectifs encadrés pour les enfants jusqu'à 12 ans (de niveau piou-piou jusqu'à la 3e étoile).
- Pendant les vacances scolaires Noël/Nouvel An : une randonnée collective en raquettes avec accompagnateur offerte à tous-tes.
- Cars locaux pendant les vacances scolaires.

Inscriptions alternées (sur place) : vous êtes parti-es à Ceillac ou aux Gets l'hiver dernier ? Vous ne serez pas prioritaires cette année. Inscriptions Gennevillois-es prioritaires : dès le lundi 28 septembre 18h30. Inscriptions Gennevillois-es non-prioritaires : dès le mardi 13 octobre 10h, selon les places disponibles. Inscriptions non-Gennevillois-es : dès le mardi 3 novembre 10h.



La résidence Odalys **Le Village de Praroustan**, nichée au milieu des Mélèzes, dans le lieu-dit Les Molanès, en dehors du centre-station, profite d'un panorama exceptionnel sur la Vallée de l'Ubaye.

Activités sur place : piscine couverte chauffée, sauna-hammam (en supplément). **Aux alentours** : motoneige, snowscoot, parapente, deltaplane, patinoire naturelle, balades en raquettes, tennis couvert, cinéma, spa, salle de jeux. Visite du lac de Serre-Ponçon, Maison du Mexique et musée de la Vallée à Barcelonnette.

Les logements : appartements une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes. Possibilité de logement pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : arrêt navette à 400 m (descente/côte sur le trajet). Navette gratuite jusqu'aux télécabines-remontées mécaniques. Commerces desservis par la navette. Véhicule non indispensable mais fortement conseillé. En train (non direct) jusqu'à Gap (70 km) puis bus ZOU ! 535 jusqu'à Barcelonnette puis navette. Animaux admis (avec supplément)

les plus

- L'accès à la piscine couverte chauffée (ouverte de décembre à avril, fermée le samedi toute la journée)
- Espace détente avec sauna/hammam (avec participation et fermé le samedi).
- Linge de lit inclus

Tarifs publics des remontées mécaniques (tarifs web à titre indicatif – non contractuels) :

Grand domaine : 6 jours : adulte 259 € ; jeune 224 € ; étudiant/senior 241 €.

Petit domaine (28 pistes et 10 remontées mécaniques) : 1 jour : adulte 48,50 € ; jeune 41,50 € ; étudiant/senior 45 €.

Front de neige - accès aux 3 tapis débutants (Clapiers et Sorbiers à Pra Loup 1600 et tapis au Clos du Serre accessible par la télécabine de Molanès)
1 jour : tarif unique 15 €.

€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison



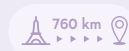
Ceillac

Hautes-Alpes

Charmant village de montagne de 260 habitants, niché à 1 640 m d'altitude et situé dans le parc naturel du Queyras, à proximité de la frontière italienne.

Altitude : de 1 640 m à 2 450 m

Domaine skiable : 16 km, 17 pistes



Pra-Loup

Alpes-du-Sud

Dans les Alpes-du-Sud, à 1 500 m d'altitude, la station familiale de Pra Loup offre un vaste domaine skiable adapté à tous les niveaux, ainsi que de nombreux parcours de ski nordique et de randonnée au cœur des sapins.

Altitude : de 1 500 m à 2 600 m

Domaine skiable : 92 pistes sur 180 km



Haute-Savoie

un territoire à découvrir



1



2



3



4



5

- 1 La poterie artisanale des Gets : visite possible les vendredis matin (possibilité de monter en navette). Profitez de la visite de l'atelier pour découvrir la bergerie où les brebis sont au chaud pour l'hiver.
- 2 Le musée de la Musique mécanique et sa collection unique d'instruments : orgues de rue, pianos mécaniques, tableaux animés et automates, accordéons et violons automatiques...
- 3 La Fruitière des Perrières, lieu authentique qui regroupe une fromagerie, un restaurant et un magasin de fromages et de spécialités.
- 4 Forme d'O, le centre aquatique de Châtel avec son espace bien-être qui fait face à la montagne (espace aquatique familial et espace bien-être, hammam, sauna, spa, salle cardio).
- 5 Une escapade en Suisse ? Cap sur Lausanne, sur la rive nord du lac Léman, à environ 1h de Châtel.



Le chalet **Les Gentianes** vous accueille pour un séjour en pension complète, dans une station familiale et animée.

Activités aux alentours : ski de randonnée, balades en raquettes, traîneau à chiens, luge... Visite de musées, de fromageries (reblochon). Excursions dans le pays du Mont-Blanc vers Chamonix, Thonon et le lac Léman. Centre de remise en forme, cinéma, piscine, discothèque, bars, bowling...

Les logements : chambres jusqu'à 5 personnes. Possibilité de logement pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : à 600 m des remontées mécaniques et des commerces. Gares de Cluses (22km) ou Thonon (37km) puis bus local. Véhicule conseillé mais non-indispensable. Animaux non admis.

les plus

- Le transfert en car depuis Gennevilliers pour les séjours de décembre
- Tarifs préférentiels sur les forfaits de remontées mécaniques et la location de matériel de ski
- Pendant les vacances scolaires Noël/Nouvel An et Hiver (zone C) : participation financière OML de 50 % sur les cours de ski ESF collectifs encadrés pour les enfants jusqu'à 12 ans (de niveau piau-piau jusqu'à la 3e étoile).
- Une randonnée-raquettes collective avec accompagnateur offerte à tous.tes
- La pension complète
- Handi-ski proposé par l'ESF

Inscriptions alternées (sur place) : vous êtes parti-es aux Gets ou à Ceillac l'hiver dernier ? Vous ne serez pas prioritaires cette année. Inscriptions Gennevillois-es prioritaires : dès le lundi 14 septembre 18h30. Inscriptions Gennevillois-es non prioritaires : dès le mardi 13 octobre 10h, selon les places disponibles. Inscriptions non-Gennevillois-es : dès le mardi 3 novembre 10h.



€€€

Les Gets

Haute-Savoie

Au pays du Mont-Blanc, la station familiale classée des Gets est située au cœur de l'immense domaine des Portes du soleil, ouvert sur la France et la Suisse.

Altitude : de 1 170 m à 2 450 m

Domaine skiable : 120 km, 72 pistes



Les appartements proposés sont répartis dans de petites résidences ou chalets de la station, toujours situés à proximité d'un arrêt de navettes gratuites. Choisissez votre logement à l'OML, sur photos et descriptifs complets. Chaque logement est unique !

Activités aux alentours : ski alpin, ski de fond et domaine nordique, sentiers balisés de randonnée pédestre, en raquettes ou en ski de randonnée, aires de luge sécurisées, piste ludique dédiée aux enfants, petit train touristique, fantastique, patinoire extérieure, cinéma, restaurants, bars et discothèque. Découverte de la Suisse à seulement 6 km, de la région d'Évian, Thonon et les rives du Lac Léman (à moins d'une heure).

Les logements : studios, appartements une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes.

Infos pratiques : petits commerces à 1 500 m maximum et supermarché à 3 km. Véhicule conseillé mais non-indispensable. Petit animal domestique admis (en fonction des hébergements) – à préciser à la réservation.

les plus

- Navettes gratuites desservant le centre du village et le départ des pistes.
- Centre aquatique de Châtel « Forme d'O ».
- Réduction de 15 % (déjà appliquée sur les tarifs), sur les remontées mécaniques, à commander une semaine avant l'arrivée à Châtel en appelant Châtel Réservation.

Tarifs remisés sur les remontées mécaniques* : Espace liberté
3 jours : adulte 133.45 € ; 5-15 ans 100.30 € ; 16 à 25 ans et 65 à 74 ans : 119.85 €
6 jours : adulte 238.85 € ; 5-15 ans 179.35 € ; 16 à 25 ans et 65 à 74 ans : 215.05 €

Tarifs remisés sur les remontées mécaniques* : Portes du Soleil
3 jours : adulte 167.45 € ; 5-15 ans 125.80 € ; 16 à 25 ans et 65 à 74 ans : 150.45 €
6 jours : adulte 299.20 € ; 5-15 ans 224.40 € ; 16 à 25 ans et 65 à 74 ans : 269.45 €

€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison

*Tarifs et renseignements non contractuels pouvant donner lieu à modification.
Les forfaits vendus par Châtel Réservation ne comprennent pas d'entrée au centre aquatique Forme d'O.



€€€

Châtel

Haute-Savoie

À quelques pas de la frontière suisse, entre le lac Léman et le Mont-Blanc, Châtel est une station de ski située au cœur du domaine skiable des Portes du Soleil.

Altitude : 1 200 m

Domaines skiables :

Châtel Espace Liberté :

120 km, 76 pistes

Portes du Soleil : 600 km, 300 pistes



Savoie

un territoire à découvrir



© monin ot hmv



© Guilhem Vellut



© Office de Tourisme de Saint-Jean d'Arves

- 1 **Luge 4 saisons** sur rails : une descente de 900 m entre les arbres de la forêt de La Norma à 40 km/h maximum – 8 € par luge, prix 2025 dégressif selon le nombre de luges louées.
- 2 **Traîneau à chien** avec Mad Dogs Sport Aventure vers Valloire, confortablement installé·e dans le traîneau. Un attelage de 8 chiens piloté par votre musheuse vous emportera à travers les pistes dès 60 € / personne selon le nombre de participants (tarifs 2026/27)
- 3 Une escapade en Italie ? Cap sur **Suse**, petite ville chargée d'histoire à environ 1 h de La Norma, sur la route de Turin.
- 4 **Miellerie des Arves** : différents miels de Savoie sont à découvrir en boutique. Visites guidées, dégustations et ateliers ludiques possibles.
- 5 **Fromagerie coopérative laitière** de la vallée des Arves : découvrez le Beaufort AOP de la Vallée des Arves, un fromage incontournable de la gastronomie savoyarde.



Les appartements proposés sont situés dans plusieurs résidences à proximité des pistes.

Choisissez votre logement à l'OML, sur photos et descriptifs complets. Chaque logement est unique !

Activités aux alentours : jardin des neiges, luge, Norma Loops (luge sur rails 4 saisons), balades en raquettes, balade en bordure du parc national de la Vanoise. Cinéma, pub... Nouveau cet hiver : Norma Zen (spa nordique, bain et sauna).

Les logements : studios, appartements de une à trois chambres ou chalets. Capacité jusqu'à 10 personnes.

Infos pratiques : commerces et remontées mécaniques à 500 m maximum. Gare de Modane puis correspondance en car (également hors vacances scolaires, le samedi). Petit animal domestique admis dans certains logements, sur demande – à préciser à la réservation (avec supplément et sur validation du propriétaire).

les plus

- Tarifs préférentiels sur forfait remontées mécaniques (réservation à l'inscription – règlement à l'OML).
Sauf sur le forfait tribu à acheter sur place aux caisses des remontées mécaniques ou en ligne.
- Draps inclus (La Norma uniquement)
- Logements à Valfréjus sur demande

Tarif remisés remontées mécaniques sur le forfait commun « La Norma – Valfréjus ». Tarifs publics ci-dessous :

Adulte 6 jours 228.20 € + 2 € keycard

Enfant 6 jours (né entre 2015 et 2021 inclus) : 190 € + 2 € keycard

Forfait Tribu (sans remise OML applicable) : 6 jours pour 2 parents + 2 enfants ou ados nés de 2009 à 2021 : 774.70 € à acheter sur place aux caisses des remontées mécaniques ou en ligne sur le site la-norma.ski, non réservable via la SGNV

La Norma

Savoie

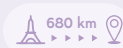
Aux portes de la Haute-Maurienne, la chaleureuse station familiale La Norma est un vrai paradis : cœur de station réservé aux piétons, petites résidences aux façades boisées...

Altitude : de 1 350 m à 2 750 m

Domaines skiables (navette gratuite entre les deux domaines*) :

La Norma : 65 km, 27 pistes.

Valfréjus : 70 km, 24 pistes



Les appartements proposés sont répartis entre le centre et le haut de la station, toujours situés proches des pistes.

Choisissez votre logement à l'OML, sur descriptifs complets. Chaque logement est unique !

Activités aux alentours : ski alpin, balades en raquettes, ski de fond (Domaine du Grand Coin à 25 min en voiture), luge sur rails, centre de balnéothérapie, cinéma, traîneaux à chiens, bowling, espaces ludiques de glisse et de jeux à retrouver sur le domaine skiable.

Les logements : studios, appartements une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 8 personnes.

Infos pratiques : commerces et remontées mécaniques à 600 m maximum. Gare de Saint-Avre – La Chambre (10 km) puis correspondance en car. Petit animal domestique admis, sur demande (avec supplément).

les plus

- Tarifs préférentiels sur les forfaits remontées mécaniques (réservation auprès de notre partenaire via un code promo)
- Logement « confort » sur demande
- Station Label « Famille Plus », garderie ESF à partir de 3 mois (tarifs non-remisés à consulter sur leur site internet)

Tarifs remisés sur les remontées mécaniques

(tarifs web non-contractuels) :

Sur la base du forfait public « Grand domaine » :
adulte et enfants de 13 ans et + : 6 jours 299,90 € – enfant de 5 à 12 ans inclus : 245,90 €.

Sur la base du forfait public « Saint-François Longchamp » :
adulte et enfants de 13 ans et + : 6 jours 263,70 € – enfant de 5 à 12 ans inclus : 216,30 €.

€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison

Saint-François-Longchamp

Savoie

Au cœur de la vallée de la Maurienne avec un centre station à 1 650 m d'altitude, Saint-François-Longchamp est une station au domaine skiable accessible aux skieurs de tous les niveaux et pour toutes les glisses.

Altitude : de 1 450 m à 2 800 m.

Domaines skiables : 165 km, 103 pistes (95 km Valmorel et 70 km Saint-François-Longchamp)





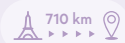
Valloire

Savoie

Situé entre le parc national de la Vanoise et le parc national des Écrins, les montagnes de Valloire sont restées sauvages et offrent un domaine skiable de toute beauté.

Altitude : de 1 430 m à 2 750 m.

Domaine skiable :
160 km, 90 pistes



Implanté au cœur du hameau des Verneys, le village de vacances **Le chalet du Havre** est une ancienne ferme totalement modifiée et agrandie, qui vous accueille en pension complète avec animations pour enfants et adultes incluses.

Activités sur place : animations pour adultes et enfants (ski alpin, ski de fond, raquettes), salon-bar avec TV, bibliothèque, ping-pong, baby-foot, jeux de société. **Activités aux alentours :** ski alpin, ski de fond, balades en raquettes, snake gliss, traîneau à chien, yoga des cimes, patinoire, cinéma, bowling, centre de remise en forme.

Les logements : chambres. Capacité jusqu'à 4 personnes.

Infos pratiques : boulangerie et remontées mécaniques à 100 m maximum. Commerces à 2 km. Gare de Saint-Michel-Valloire (18 km) puis correspondance en car. Animaux non-admis.

les plus

- La pension complète
- Le club enfants et les animations familiales et sorties incluses
- À 100 m des pistes

Tarifs remontées mécaniques (tarifs web à titre indicatif et non-contractuels) :

3 jours : adultes et enfants de 13 ans et + 159,70 € ; 5-12 ans 135,80 €

6 jours : adultes et enfants de 13 ans et + 278,50 €, 5-12 ans 237 €

Forfaits « tribu » possible.

€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison

« Le chalet du Havre » fait le plein d'animations !

du 19/12/2026 au 02/01/2027 et du 06/02/2026 au 06/03/2027.

Pas de supplément – ces activités sont incluses dans le prix.

LE CLUB ENFANTS :

Les enfants de moins de 4 ans sont accueillis gratuitement au club mais ils doivent être accompagnés et restent sous la responsabilité de leurs parents.

4 à 6 ans inclus :

Activités d'extérieur : luge, petite balade dans la neige, parc de jeux de la station, fabrication d'igloo et de bonhommes de neige... Activités d'intérieur : contes, jeux divers, activités manuelles, jeux de construction. Pas de ski – voir avec l'ESF si souhaité.

7 à 12 ans :

Les enfants, débutants au confirmés, sont accompagnés par les animateurs du chalet sur le domaine skiable*. Prise en charge possible au repas de midi quand les parents sont en pique-nique. Le goûter est prévu pendant le temps d'activités.

LES ANIMATIONS ADOS-ADULTES :

Les animateurs accompagneront les adultes sur le domaine skiable quel que soit votre niveau. Les ados peuvent se joindre aux activités proposées aux adultes. Un groupe spécifique sera mis en place dans la mesure des disponibilités de l'équipe d'encadrement.

Deux sorties en raquettes sont encadrées par un-e accompagnateur-ice, à la demi-journée.

POUR TOUTE LA FAMILLE :

- Une sortie ski alpin* (un niveau minimum sera demandé)
- 6 soirées proposées, dont 4 spéciales familles
- Une sortie raquettes (enfants de 7 ans et plus) sur demande

*Profitez du domaine skiable en toute convivialité, en étant guidés, mais sans prestation technique ou pédagogique relevant d'un enseignement sportif.



€€€

Gérardmer *Vosges*

Gérardmer est surnommée **la Perle des Vosges pour sa douceur de vivre**. Sa situation est idéale pour se ressourcer au cœur du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, entre lacs, sources, cascades, montagnes et forêts.

Altitude : de 750 m à 1150 m

Domaine skiable :

40 km, 21 pistes



Située plein sud, la résidence ARTES **Le Herbau** surplombe Gérardmer et son lac, à 15 min à pied.

Activités sur place : tennis de table, pétanque, prêt de jeux de société, aire de jeux pour enfants, bibliothèque, point presse. **Aux alentours :** balades en raquettes avec différentes thématiques : contes et musique, écho-rando (sons de la forêt), randonnées avec repas en refuge, ski alpin et nordique, centre aquatique et de bien-être, patinoire, bowling, escalade en intérieur, visite d'une scierie vosgienne, musée du textile...

Les logements : appartements une ou deux chambres, avec terrasse ou balcon exposé plein sud et vue sur le lac. Capacité jusqu'à 7 personnes. Possibilité de logements pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 2 km en centre-ville. Navettes pour les pistes depuis le centre-ville. Véhicule indispensable. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Bar avec terrasse panoramique, petit déjeuner le week-end (selon période), snack durant les vacances scolaires (hors vacances de Pâques et de la Toussaint)
- Deux demi-journées de découverte de la région et animations proposées en journée et en soirée chaque semaine pendant les vacances scolaires (hors vacances de Toussaint)

Tarif remontées mécaniques Gérardmer 2025-26 (tarifs 2026-27 non-définis à la date d'impression du catalogue) :

Demi-journée : - de 14 ans 24,10 €, Adulte 29 €

1 jour : - de 14 ans 29 €, Adulte 35,50 €

Profitez de l'été indien à Gérardmer.



VACANCES EN ALTITUDE : ENTRE ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES

LES MONTAGNES AU CŒUR DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Les sports d'hiver restent une pratique relativement marginale et très inégale en France : selon le Credoc (données 2024)¹ moins d'un Français sur dix part en vacances aux sports d'hiver.

Cette pratique reste coûteuse. Une étude déjà ancienne (2013) de Domaines skiables de France² indiquait un coût moyen d'environ 117 € par journée de ski par personne, le logement constituant la première dépense, juste devant le prix du forfait des remontées mécaniques. Ces chiffres montrent aussi l'intérêt de développer des alternatives économiques et écologiques : en sortant du modèle « ski obligatoire », les séjours peuvent être axés sur d'autres activités moins chères et moins dépendantes des canons à neige, ce qui rend les vacances de montagne plus accessibles et plus durables.

CONSTAT ÉCOLOGIQUE :

En montagne, le dérèglement climatique se manifeste de façon particulièrement rapide et visible, avec des effets qui transforment les paysages, les ressources et les activités humaines.

Depuis 1900, les Alpes ont gagné **environ 2,5 °C** (alors que la barre des +2 °C fut atteinte seulement en... 2017)³ selon l'Agence Alpine des Territoires (AGATE), une hausse plus forte que celle observée en moyenne en France métropolitaine, estimée à environ 2,1 °C au cours du XXe siècle selon Météo-France⁴.

On observe aussi une **baisse de l'enneigement** qui pourrait atteindre -40 % en 2050. Ainsi, d'ici 2050, selon les prévisions de Météo-France, les massifs de moyenne et basse altitude perdraient environ deux mois de neige au sol chaque hiver. En haute altitude, la saison d'enneigement raccourcirait d'un mois. Malgré ce recul général, quelques hivers généreusement enneigés pourraient rester possibles.

Le manteau neigeux moyen ayant diminué, les pentes sont plus instables, ce qui accroît certains risques naturels et fragilise des activités essentielles comme le tourisme, l'élevage et la gestion de l'eau. Tous ces changements ne sont pas futurs, ils sont déjà visibles en montagne. D'ici 2050, toutes les stations françaises seront touchées par le manque d'enneigement.

S'ADAPTER JUSQU'À QUEL POINT ?

CANONS À NEIGE : L'ÉCONOMIE À TOUT PRIX ?

Les canons à neige illustrent parfaitement les tensions entre économie de la montagne et écologie : ils permettent de compenser le manque de neige mais au prix d'un impact environnemental croissant.

En effet, les canons à neige permettent de maintenir l'activité des stations quand l'enneigement naturel devient insuffisant, mais leur impact écologique est important.

Pour produire **2 m³ de neige artificielle**, il faut en moyenne **1 m³ d'eau**⁵, cette eau est en général prélevée dans des rivières ou des retenues d'altitude, ce qui peut réduire localement le débit pendant la saison de prélèvement et diminuer ainsi considérablement les ressources naturelles locales, surtout en période de sécheresse.

En plus de cette consommation, l'enneigement artificiel **modifie les sols et la végétation**. La neige produite est plus dense que la neige naturelle, elle fond plus tard, et cela peut retarder la reprise des plantes au printemps, perturber certains insectes et fragiliser les écosystèmes de montagne.

Enfin, la problématique autour de la durabilité reste centrale : les études scientifiques insistent sur un **cercle vicieux** : plus le climat se réchauffe, plus les stations s'équipent en canons, ce qui augmente la consommation d'eau et d'énergie, tout en stabilisant artificiellement une activité vulnérable. Autrement dit, les canons à neige ne règlent pas le problème du manque de neige, ils permettent surtout de gagner du temps tout en augmentant négativement les impacts sur l'environnement.

LE TOURISME QUATRE SAISONS, UNE SOLUTION ?

Des réflexions autour des solutions à mettre en place pour lutter contre le dérèglement climatique tout en permettant un tourisme en montagne existent depuis quelques années. L'une des principales théories est **le tourisme 4 saisons** : au lieu de dépendre uniquement du ski, la montagne devient une destination de printemps, d'été, d'automne et d'hiver. Cela permet d'exploiter les atouts de chaque saison. Ce modèle ne consiste pas seulement à ajouter des activités, mais à repenser l'offre touristique pour qu'elle soit durable, attractive et moins dépendante d'une seule saison.

Valoriser la montagne au-delà du ski, c'est aussi permettre à l'emploi local de se maintenir et de se renouveler, en favorisant les commerces de proximité et en mobilisant les acteurs du ski sur de nouvelles activités. Les professionnels de la montagne sont déjà multidisciplinaires, et cette capacité à se diversifier devient d'autant plus essentielle que le changement climatique exerce désormais des effets concrets sur les pratiques et les saisons touristiques. Par exemple, selon le Syndicat National des Moniteurs du Ski Français en partenariat avec Ipsos⁶, les moniteurs de l'ESF sont près de 87 % âgés de 25 à 65 ans à **exercer une activité secondaire pour assurer leur stabilité financière tout au long de l'année**.

Ces emplois complémentaires se concentrent souvent dans l'enseignement d'autres sports (comme le VTT ou l'escalade) ou dans des secteurs tels que le BTP. Pour 67 % d'entre eux, le ski demeure la principale source de revenus, mais ces activités annexes sont essentielles.

Cette transition vers d'autres activités offre des perspectives prometteuses aux acteurs de la montagne comme aux touristes, en leur permettant de profiter autrement de la nature et des paysages.

Afin d'illustrer cette nouvelle manière de pratiquer la montagne en quatre saisons, La Norma et Les Gets se présentent comme des lieux prometteurs de cette transition pour proposer une montagne plus diversifiée, plus accessible et plus durable.

Le saviez-vous ?

Une innovation présentée au Concours Lépine 2026 pourrait bien transformer notre façon de profiter de la montagne... sans neige ! Antoine Massebeuf, avec son projet Skwheel, a développé des **skis électriques tout-terrain** qui ressemblent à de grands rollers.

Après cinq ans de recherche et développement, l'objectif est clair : recréer les sensations du ski grâce à une poignée pour accélérer et freiner. Une nouvelle manière de glisser, accessible toute l'année, qui ouvre la voie à une montagne plus adaptable face au changement climatique.

L'EXEMPLE DES GETS

Les Gets illustrent parfaitement cette montagne en quatre saisons, où les activités en dehors du ski occupent une place centrale, l'hiver comme l'été.

En hiver, les visiteurs qui ne pratiquent pas le ski peuvent partir en randonnée en raquettes sur des sentiers damés (potentiellement avec un guide), pour découvrir la nature enneigée. La patinoire en plein air, située au cœur du village, offre une activité ludique et accessible à tous.

Les enfants et les familles profitent de la zone de glisse sécurisée et de la luge 4 saisons, une piste de type bob sur rail, qui allie glisse et sensations. La station propose également des balades en traîneaux à chiens pour les amoureux des bêtes.

Les Gets mettent aussi en valeur le patrimoine et la culture de montagne. La découverte de la musique mécanique est au cœur de l'identité locale, avec un musée dédié et un manège de chevaux de bois au centre du village.

Les visiteurs peuvent visiter la Ferme de Caroline (chèvres alpines) et la fromagerie des Perrières, pour en apprendre plus sur la production laitière et profiter de dégustations. Les marchés et les balades dans le centre historique permettent de flâner, de rencontrer les artisans et de s'imprégner de l'ambiance locale.

QUEL(S) PROJET(S) POLITIQUES POUR LA MONTAGNE ?

Les pouvoirs publics jouent eux aussi un rôle central dans l'évolution des pratiques, notamment par leur soutien — ou leur absence de soutien — aux transitions des territoires. Leur intervention est d'abord financière, mais elle repose aussi sur une volonté de réflexion collective autour de ces enjeux.

À titre d'exemple, le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), présenté par la ministre de la Transition écologique en octobre 2025, **est une feuille de route destinée à adapter la France à + 4 °C de réchauffement d'ici la fin du siècle.**

Un article de Mediapart¹ précise toutefois que « dans un contexte d'austérité budgétaire qui a conduit à ce que l'enveloppe de l'État allouée à l'écologie en 2025 soit rabotée de 2 milliards d'euros, les financements pour l'adaptation restent « très insuffisants », selon un avis sur le PNACC publié ce 13 mars [2025] par le Haut Conseil pour le climat ».

Dans le cadre de l'initiative intitulée « La montagne et les glaciers face au dérèglement climatique : anticiper, protéger, s'adapter », le gouvernement indique également anticiper les nouveaux risques liés à la fonte des glaciers grâce à un plan de prévention spécifique, protéger les glaciers et les écosystèmes post-glaciaires, et renforcer l'accompagnement des territoires de montagne dans leur adaptation au changement climatique.

Des mobilisations citoyennes

Les pouvoirs publics font par ailleurs face aux contre-pouvoirs et aux mobilisations citoyennes dont certaines se battent au quotidien pour lutter contre les incohérences, manques de moyens et/ou aberrations environnementales.

Citons par exemple **Mountain Wilderness France**, association internationale qui milite pour une montagne libre, sauvage et accessible à tous, dans le respect de l'environnement. Elle est axée sur le respect de la nature et des populations locales, tout en luttant contre l'artificialisation excessive des espaces montagnards. L'association porte plusieurs combats qui lui ont valu sa réputation :

- **Mission « Installations obsolètes »** qui a permis jusqu'à aujourd'hui de démanteler plus de 650 tonnes d'infrastructures abandonnées en montagne et 84 chantiers depuis 2001.
- **Mission « Changer d'approche »** pour développer un réel changement de comportement concernant la mobilité douce.
- **Mission « Silence ! »** pour limiter les nuisances sonores, dues à certaines activités motorisées non essentielles en milieu naturel, comme l'hélicoptère ou les randonnées en motoneige.²

L'association **Mountain Riders** a quant à elle pour mission d'éduquer et d'accompagner les pratiquants et les acteurs de la montagne sur le chemin de la transition. Cette association a notamment porté le développement du label « **Flocon vert** » : « Nos montagnes sont des lieux de vie, d'accueil, d'émerveillement et d'inspiration. C'est pourquoi nous agissons au quotidien à travers nos quatre activités : - accélérer la transition des territoires de montagne ; - mobiliser acteurs et visiteurs pour supprimer les déchets sauvages en montagne ; - sensibiliser les citoyens par, pour et avec la montagne ; - mettre en mouvement les organisations face aux enjeux de la transition. »³

Du 15 au 30 novembre 2021, des militants d'**Extinction Rebellion** ont quant à eux occupé le bois de la Colombière dans la station de ski de La Clusaz pour **s'opposer à la construction d'une nouvelle retenue collinaire** de 148 000 m³ à 1 500 m d'altitude sur le plateau de Beauregard : « Pendant 15 jours, Extinction Rebellion a installé une « **zone à défendre** » (ZAD) dans le bois de la Colombière. En occupant les lieux jour et nuit, l'objectif de cette action directe non violente était double. Empêcher physiquement le déboisement et le début effectif des travaux ; obtenir que le préfet de Haute-Savoie ne signe pas la déclaration d'utilité publique (DUP) »⁴.

Et c'est une victoire environnementale : le projet de retenue collinaire de Beauregard à La Clusaz (Haute-Savoie) a été retoqué le 23 juillet 2025 par le tribunal administratif de Grenoble. « Cinq ans après le début de la lutte, les magistrats ont tranché. La retenue « ne répond pas à une raison impérieuse d'intérêt public majeur au sens des articles L. 411-1 et suivants du Code de l'environnement »⁵.

Dans le champ scientifique, les **sciences participatives** permettent par ailleurs des observatoires citoyens, outils précieux pour la collecte de données et la sensibilisation à la conservation dans les zones de montagne.

Le **CREA Mont-Blanc** est par exemple une ONG scientifique dont la mission est d'explorer l'impact du changement climatique sur la biodiversité et de partager ses connaissances avec les décideurs et les citoyens. Expert en écologie alpine et science des données, le CREA Mont-Blanc a mis la science participative au cœur de sa démarche en associant chercheurs, décideurs et grand public à son observatoire de la biodiversité de montagne et du changement climatique.

¹ Note de synthèse, Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), janvier 2024

² « Les retombées économiques des domaines skiables de Rhône-Alpes », Domaines skiables de France, mag. 32, mars 2013

³ AGATE (Agence Alpine des Territoires), Observatoire du changement climatique dans les Alpes du Nord, bilan 2024.

⁴ « Comment le climat de la France a-t-il évolué depuis 1900 ? », Météo-France, 30/10/2025

⁵ « Neige artificielle – note pédagogique », France Nature Environnement (FNE) Auvergne-Rhône-Alpes • Déc. 2021

⁶ Savary, David, « Monteurs ESF : le ski ne suffit pas », L'Écho Touristique, 17 novembre 2025

⁷ « L'adaptation au chaos climatique victime de l'austérité budgétaire », Mediapart, 13 mars 2025

⁸ « Protégeons la montagne : 5 associations engagées pour la protection de la montagne », ski-planet.com, 20 mai 2025

⁹ « Travailler avec tous-tes pour faire du changement une démarche positive et joyeuse », www.flocon-vert.org/l'association-mountain-riders

¹⁰ « Extinction Rebellion à La Clusaz, quand la ZAD gagne la montagne », The Conversation, 5 janvier 2022

¹¹ « La retenue collinaire de La Clusaz interdite par le tribunal », Reporterre, 24 juillet 2025



LA MONTAGNE EN AVRIL : ski potentiel et petits prix garantis !

En 2027, les vacances scolaires de la zone C tombent début avril... de quoi profiter encore de possibles belles neiges en altitude ! L'OML ne vous garantit jamais la neige bien sûr, mais pourquoi ne pas tenter l'aventure montagnarde dans tous les cas ?

QUELQUES EXEMPLES POUR DES LOGEMENTS 4 PERSONNES* POUR LA SEMAINE DU 3 AU 10 AVRIL 2027 :

CHÂTEL dès 383 €

Ouverture du domaine skiable jusqu'au 17 avril 2027**.

LA NORMA dès 291 €

Ouverture du domaine skiable jusqu'au 9 avril 2027**.

SAINT-FRANÇOIS-LONGCHAMP dès 315 € (tarif non-contractuel, à confirmer à l'inscription)

Ouverture du domaine skiable jusqu'au 9 avril 2027**.

CEILLAC : fermeture du domaine skiable le 28 mars 2027.

PRA LOUP : fermeture du domaine skiable le 4 avril 2027.

*Plus grands logements sur demande

**Sous condition d'enneigement

A photograph of a sunset over a body of water. The sun is a bright, glowing orb in the center of the horizon, casting a long, shimmering reflection down the middle of the water. The sky is a gradient of warm colors, from a pale yellow near the horizon to a soft blue at the top. The foreground is filled with the intricate, wavy patterns of sand, likely created by the receding tide, which catch the low light of the setting sun. The overall mood is serene and peaceful.

CÔTÉ *Mer*

Hauts-de-France et Normandie

un territoire à découvrir



© Pauline Mendi Photographie



© Wonguy



© Mathieu Brageul



- 1 Visite du **Mémorial de Caen**, à deux pas des plages du débarquement, à moins d'une heure de Deauville – tarif famille à 53 €.
- 2 Découverte de l'**abbaye du Mont Saint-Michel**, belvédère idéal pour admirer la baie, notamment au moment des grandes marées.
- 3 Visite du magnifique **Palais Benedictine** à Fécamp et découverte de la distillerie et des caves de la liqueur du même nom.
- 4 Balade le long des falaises d'**Étretat**, à 45 minutes d'Honfleur.
- 5 **Fête traditionnelle de la Crevette et de la Pêche à Honfleur**, les 10 et 11 octobre.



€€€

Dans le cadre magnifique de la baie de Somme, Le Crotoy offre tous les attraits d'une destination familiale et animée. Pour vos vacances en bord de mer, la Résidence Odalys **Les Villas de la Baie** vous ouvre ses portes au centre de cette célèbre station balnéaire.

Activités sur place : piscine intérieure chauffée et solarium. **Aux alentours :** à seulement 200 m de la plage de sable de la station picarde, avec le port de pêche et de plaisance, activités nautiques : planche à voile, char à voile, kitesurf, paddle, canoë-kayak, circuits balisés pour vélos, équitation, pêche à pied, cerf-volant. Visite du marché de Noël. Visite du parc ornithologique de Marquenterre, la Maison de la baie de Somme et de l'Oiseau, l'abbaye et les jardins de Valloire, Boulogne-sur-Mer, Amiens, Dieppe.

Les logements : maisonnette avec une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes.

Infos pratiques : supermarché et petits commerces à 1,7 km. Voiture indispensable. Animaux admis (avec supplément et sous conditions*)

les plus

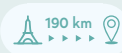
- Piscine couverte et chauffée + solarium
- Week-ends et courts séjours possibles sur demande
- À 200 m de la plage
- Linge de lit inclus

* Avec un carnet de vaccinations à jour et tatouage. Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'enceinte de la résidence.

Le Crotoy

Somme

Situé au cœur de l'estuaire, **Le Crotoy** est un point de départ privilégié pour explorer la nature environnante. Les bateaux touristiques et les guides nature y donnent souvent rendez-vous pour des excursions mémorables.



BALADES GUIDÉES

Les randonnées à pied guidées propices à l'observation des phoques et oiseaux coûtent entre 15 € et 25 € par adulte (10 € à 15 € par enfant) inscription à l'office du tourisme ou en contactant des associations locales comme « Rando-Nature en Somme ».

Des sorties originales existent, comme des marches au crépuscule ou des balades photographiques.

L'accompagnement par un guide nature est indispensable pour votre sécurité (sables mouvants) et pour ne pas effrayer les animaux.



€€€

Mers les bains - Le Tréport

Seine-Maritime

Sur la Côte d'Albâtre, en surplomb des falaises de craie, Mers-les-Bains associe le caractère de ses villas classées Belle Époque au charme du port de pêche du Tréport, animé en toutes saisons.



La Résidence Goélia **Belle Époque** à Mers-les-Bains se situe au cœur du quartier des villas classées, sur la place du marché.

Activités sur place : piscine intérieure chauffée avec bassin pour enfants, sauna (avec supplément).

Aux alentours : esplanade de la grande plage (sable et galets) à 50 m, villas du quartier balnéaire, port de pêche du Tréport (3 km), falaises de craie les plus hautes d'Europe (panorama avec le funiculaire du Tréport), église Saint-Martin de style romano-byzantin, église Saint-Jacques, Kahl-Burg (un bunker datant de la Seconde Guerre mondiale), visite de la ville d'Eu, centre équestre, centre aquatique, GR 21, Fécamp (17 km), Dieppe (36 km).

Les logements : appartements une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes (logements 8 personnes sur demande). Appartements 4 et 8 personnes accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande et selon disponibilité).

Infos pratiques : petits commerces à 300 m (boulangerie, boucherie...), supermarché à 2 km. Depuis la gare du Nord : train TER jusqu'à Beauvais ou Abbeville puis TER ou bus jusqu'à la gare Le Tréport/Mers-les-Bains. Voiture non indispensable. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Piscine intérieure chauffée
- Sauna (avec supplément)
- Week-ends et courts séjours possibles sur demande (hors vacances scolaires et jours fériés)
- À 100 m de la plage de galets



€€€

Boulleville - Honfleur

Eure

Connue pour son port pittoresque et grâce aux peintres impressionnistes, Honfleur est une célèbre station balnéaire au charme poétique avec ses maisons de caractère, son marché et ses galeries.



Point de départ idéal pour visiter la Normandie, la résidence Goélia **Les Portes d'Honfleur** se situe dans le village de Boulleville à 14 km d'Honfleur et à 30 km de Deauville.

Activités sur place : piscine couverte chauffée, minigolf, terrain de pétanque, aire de jeux, sauna, VTT en location, tennis. **Aux alentours :** golf, équitation, sentier de randonnée pédestre, Cabourg, route du Cidre et village classé de Beuvron-en-Auge, Caen (66 km), côte de Nacre, Étretat (50 km).

Les logements : appartements une chambre, avec balcon ou terrasse. Capacité jusqu'à 6 personnes. Appartements 4 personnes accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 5 km. Voiture indispensable. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Destination idéale sans voiture
- Week-ends et courts séjours possibles selon les disponibilités
- Linge de lit et de toilette fournis



Idéalement située entre le centre historique et la plage, la résidence Odalys **Le Domaine des Dunettes** permet de vivre une expérience normande pleine de charme.

Activités sur place : table de ping-pong. **Activités aux alentours :** plage de Cabourg, promenade Marcel Proust, Villa du temps retrouvé, visite de la Côte Fleurie, Pays d'Auge : haras et châteaux, route du Cidre, plages du Débarquement (à 25 km), Caen (25 km).

Les logements : appartements une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes (appartements 6 personnes accessibles pour personnes à mobilité réduite sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : plage à 700 m. Petits commerces à 600 m, supermarché à 900 m. Gare de Dives-Cabourg à 1,4 km. Accessible sans voiture. Petit animal domestique admis - à préciser à la réservation (avec supplément).

les plus

- Destination idéale sans voiture
- Week-ends et courts séjours possibles selon les disponibilités
- Linge de lit et de toilette fournis



Cabourg

Calvados

Station balnéaire au charme Belle Époque » située entre Caen et Deauville, Cabourg fait partie de la Côte Fleurie.



Avec vue sur le Mont-Saint-Michel, le village de gîtes du Mont-Saint-Michel est au cœur d'un large espace naturel, au bord du Couesnon.

Activités sur place : piscine couverte et chauffée, sauna et jacuzzi (en supplément), aire de jeux pour enfants, ping-pong, pétanque, minigolf, location de vélos. **Aux alentours :** baignade en mer (à 40 km), traversée de la baie du Mont-Saint-Michel, pêche à la ligne dans le Couesnon, randonnées pédestres et cyclotourisme, équitation, poney-club, visite du moulin à vent de Moidrey, Saint-Malo et son aquarium, croisières vers les îles Chausey, Jersey et Guernesey.

Les logements : gîtes mitoyens avec une, deux ou quatre chambres. Capacité jusqu'à 8 personnes. Gîtes accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces et services à Pontorson. Véhicule indispensable pour le ravitaillement. Petit animal domestique admis (avec participation).

les plus

- Épicerie avec des produits locaux
- Bar, snack
- Sauna et jacuzzi (avec participation et sur réservation)
- Piscine couverte chauffée à 29 °C (accessible aux personnes à mobilité réduite)
- Week-ends et courts séjours possibles selon les disponibilités

€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison



Moidrey

Manche

Le Village de gîtes de l'Anse de Moidrey se situe au cœur de la baie du Mont-Saint-Michel, mondialement connue, et offre une vue imprenable sur le monument normand.



Bretagne

un territoire
à découvrir



- 1 Profitez de la vue depuis **les remparts de Saint-Malo**, datant du XII^e siècle
- 2 Amusez-vous dans la **confiserie Carabreizh** tout en découvrant la fabrication du caramel au beurre salé, avec dégustation, à 30 minutes de Guidel.
- 3 Évadez-vous dans les rues pavées de la **cité médiévale de Dinan**, à 30 minutes de Saint-Briac.
- 4 Arpentez le **Cap Fréhel** en empruntant le GR®34 et partez à l'assaut du Fort la Latte, à une heure de Saint-Briac.
- 5 Découvrez **Océanopolis** à Brest, l'aquarium de Bretagne le plus connu en France et **centre de découverte et de culture scientifique, unique en Europe**. À 35 minutes de Locmaria-Plouzané.



La résidence Goélia **Le Domaine des Mauriers** se situe à l'entrée sud de Saint-Malo. Proche des grands axes, la résidence permet de rejoindre la ville close et ses remparts ainsi que les plages en 10 minutes en voiture.

Activités sur place : piscine intérieure chauffée (piscine extérieure fermée en hiver), sauna (en supplément), salle fitness, billard, table de ping-pong.

Aux alentours : Le grand Aquarium de Saint-Malo, le golf de Dinard, balades sur le sentier côtier, excursions aux îles Jersey ou Guernesey.

Les logements : maisonnettes d'une, deux ou trois chambres. Capacité jusqu'à 8 personnes. Certains logements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (sur demande à la réservation et selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 1,5 km environ, boulangerie à 2 km, plage du Rosais à 3 km, centre-ville à 10 min en voiture. Voiture indispensable. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Le sauna (avec participation) et la salle de fitness
- L'accès à la piscine intérieure chauffée
- Parking extérieur inclus
- Résidence piétonne



€€€

Saint-Malo

Ille-et-Vilaine

Cité corsaire classée « Ville d'Art et d'Histoire », Saint-Malo est aussi une station balnéaire réputée et dynamique toute l'année.

Ville maritime consacrée depuis longtemps aux voyages à la voile des long-courriers cap-horniers, elle est aussi ville de mer aux grandes courses sportives et évidemment de tourisme.



À 200 m de la plage de sable fin, la résidence Goélia **Kermaël**, face à la plage de Longchamp, surplombe la magnifique côte découpée et borde le golf de Dinard.

Activités sur place : piscine intérieure chauffée (piscine extérieure fermée en hiver), sauna (en supplément), salle fitness, table de ping-pong. **Aux alentours :** plage de Saint-Lunaire, chemin des douaniers ou plage de Longchamp à 200 m, Côte du Cap Fréhel au Mont-Saint-Michel, Aquarium de Saint-Malo, golf de Dinard, GR 34, réserve ornithologique, îles de Chausey, Cézembre, Jersey ou Guernesey, cité médiévale de Dinan, maison des produits du terroir à Cherruex, dégustation de noix de Saint-Jacques à Erquy, VTT, golf.

Les logements : appartements une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes. Studio 4 personnes accessible aux personnes à mobilité réduite (sur demande à la réservation et selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 1 km environ, supérette à 1,8 km, plages à 200 m, centre-ville à 10 min à pied. Gare de Saint-Malo (15 km). Accessible sans voiture. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- La piscine intérieure chauffée
- Le sauna (avec participation) et la salle de fitness
- Correspondances en car depuis la gare de Saint-Malo
- Parking inclus

€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison



€€€

Saint-Briac

Ille-et-Vilaine

Sur la Côte d'Émeraude, près de Dinard, le village de Saint-Briac est un petit port de plaisance avec plusieurs belles plages, où vous séjournerez sur un site exceptionnel.





Guidel

Morbihan

À l'extrême ouest du Pays de Lorient, partageant la rivière Laïta avec sa voisine finistérienne, Guidel vous charmera par ses espaces naturels, ses hameaux, sa campagne et ses 17 km de façade littorale dont 5 km de plages de sable fin.



Situé à Guidel Plages, la résidence la résidence Odalys **Fleur de Sel** est le séjour placé sous le signe du bien-être et de la détente.

Entre Morbihan et Finistère, cet établissement bénéficie d'un bel emplacement face à la mer.

Activités sur place : piscine intérieure chauffée (piscine extérieure fermée en hiver), sauna (avec participation), salle de sport (accès à partir de 7 nuits), table de ping-pong. **Aux alentours :** minigolf de la Laïta à Guidel, karting à Ploemel, équitation à Larmor-Plage et poney club à Ploemeur, parc d'aventures sur l'île de Groix, parc de Kerbihan à Hennebont, parc Chevassu à Lorient ou encore visite de la Base de sous-marins de Keroman (musée et visite du sous-marin La Flore).

Les logements : appartements d'une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes. Certains logements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (sur demande à la réservation et selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 4 km environ (accessible en bus local), plage en face de la résidence. Gare de Lorient Bretagne Sud (17 km) puis bus local (1 bus par heure). Accessible sans voiture. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Spa Fleur de sel à 10 m de la résidence (tarif remisé)
- Week-ends et courts séjours possibles selon disponibilités
- Espace balnéo de Guidel (avec participation).
- Bon plan golf : profitez de – 20 % minimum sur les green fees avec le Club Golf dans les golfs partenaires



Pour une semaine ou quelques jours de détente face à la mer, le spa Fleur de Sel est l'escapade idéale.

Il bénéficie d'un emplacement privilégié, situé à seulement 10 mètres de la résidence Odalys Fleur de Sel.

LES TARIFS D'ENTRÉE

10 € par personne la demi-journée

54 € les 6 entrées

80 € les 10 entrées

INFORMATIONS PRATIQUES

Au programme de votre pause bien-être, l'entrée vous donne un accès complet aux installations suivantes :

- une piscine intérieure chauffée avec espace balnéo
- deux saunas et deux hammams
- un espace détente et une tisanderie
- une salle de sport
- trois cabines de soins (dont 1 double)
- une cabine de bain hydro massant

LES SOINS SUPPLÉMENTAIRES** (avec participation)

Soins du corps : 20 min- à partir de 45 €

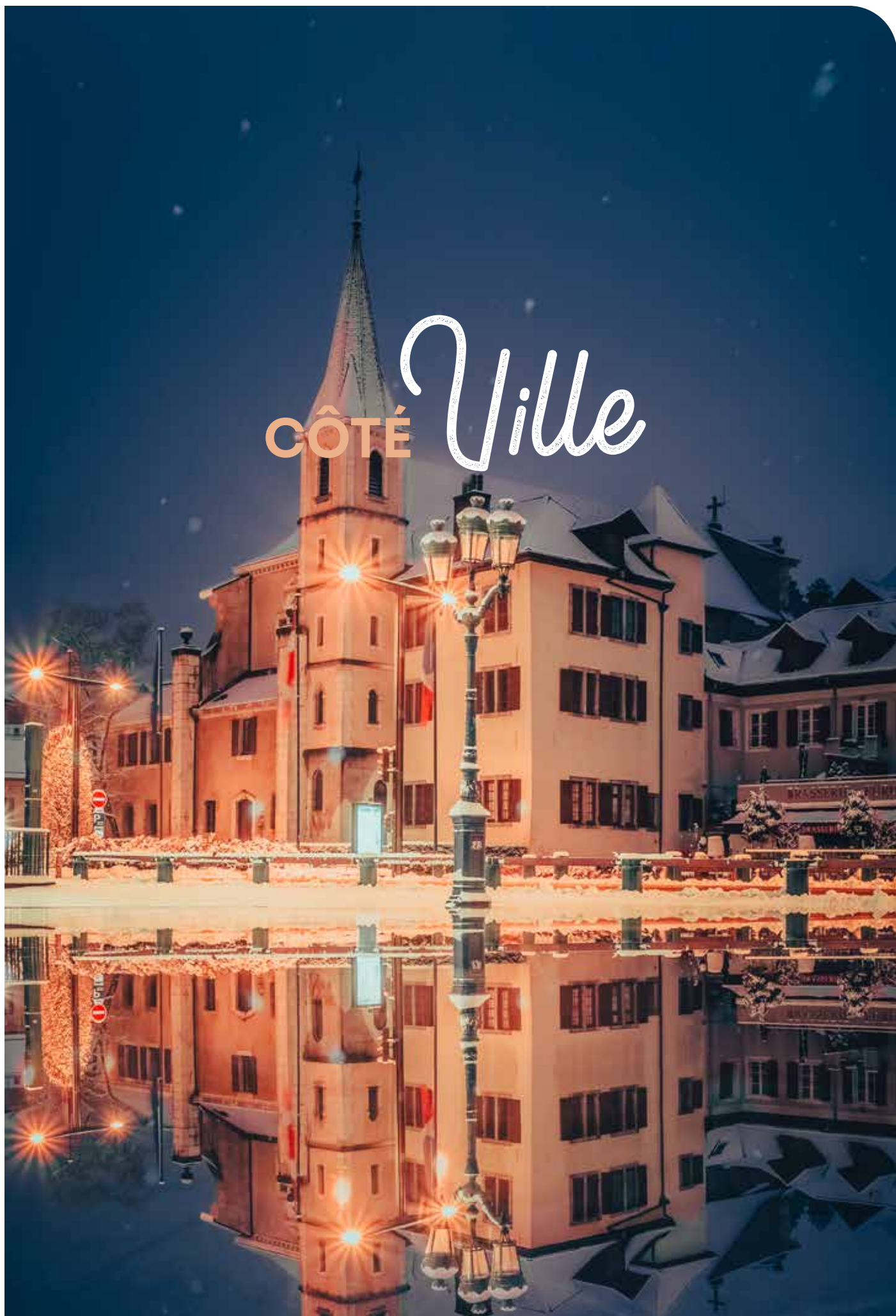
Soins du visage : 30 min- à partir de 50 €

À noter : une fermeture annuelle du spa est prévue du 3 au 11 janvier 2027.

**Conditions d'accès : l'espace spa est exclusivement réservé aux personnes âgées de 16 ans et plus.*

*** Tarifs non contractuels, à vérifier avec le spa lors de votre réservation*

CÔTÉ *Ville*





€€€

Bergheim

Haut-Rhin

À 20 km de Colmar et 15 km de Sélestat, très jolie cité viticole sur la Route des Vins, Bergheim, au passé peu commun, figure parmi les villes les mieux préservées et les plus typiques d'Alsace.



À 4 km de Ribeauvillé, la Résidence Odalys le **Domaine des Rois** se situe à seulement 250 m du centre historique de Bergheim.

Activités sur place : piscine couverte chauffée, accès à la salle de fitness et sauna (avec participation).

Aux alentours : la Route des Vins d'Alsace, le château du Haut-Kœnigsbourg, Colmar, sa vieille ville, la petite Venise, ses musées, casino et balnéothérapie à Ribeauvillé, Strasbourg, Mulhouse, Sélestat, musée du train et de l'automobile à Mulhouse. Marchés de Noël, nombreuses animations et fêtes en Alsace (Noël, fête du vin nouveau et des vendanges...)

Les logements : studios et appartements une chambre. Capacité maximum 6 personnes. Certains logements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (sur demande à la réservation et selon disponibilité).

Infos pratiques : superette à 500 m (fermée à la date d'impression du catalogue – vérifier la réouverture lors de la réservation). Supermarché à Ribeauvillé (4 km) accessible en TER. Trajet de gare de l'Est à Strasbourg, puis TER jusqu'à Sélestat puis TER jusqu'à Bergheim Porte Haute à 240 m à pied de la résidence. Accessible sans voiture. Animaux admis (avec supplément - à préciser à la réservation).

les plus

- Piscine couverte chauffée
- Salle de fitness
- Sauna (avec participation)

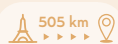


€€€

Lyon

Rhône

Patrimoine mondial de l'UNESCO, capitale de la gastronomie, fêtes des lumières, histoire industrielle et révolution des canuts... Il y a tant à découvrir dans la troisième plus grande ville de France !



Le Centre International de Séjour de Lyon **Ethic Etapes** (CISL) accueille individuels, groupes, séminaires du monde entier et offre un accueil de qualité dans un établissement confortable au cœur du quartier États-Unis et de son musée urbain Tony-Garnier.

Aux alentours : le musée urbain Tony-Garnier, l'Institut Lumière, la Maison de la danse, le Vieux Lyon et ses traboules, la Croix-Rousse, Confluence et son musée, le parc de la Tête d'Or, le musée des Arts et de la marionnette Guignol, la basilique de Fourvière, la Maison des Canuts, le musée des Beaux-Arts, les Halles de Paul Bocuse, les spécialités locales dans un bouchon lyonnais, les balades sur les quais du Rhône et de la Saône... la Fête des Lumières du 5 au 8 décembre 2026.

Les logements : chambres simples ou twin avec sanitaires privés, douche et lavabo. Chambres simples, twin, triple ou quadruple avec douche et lavabo (sanitaires communs). Chambres un ou deux lits accessibles aux personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces, arrêt de tram T4 et T6 à moins de 100 m. À 20 min de la gare Lyon Part-Dieu avec le tram T4. Accessible sans voiture. Petit animal domestique non admis.

les plus

- Destination idéale sans voiture
- Petit déjeuner inclus
- Draps inclus et lits faits à l'arrivée
- Restaurant sur place ou possibilité de manger sur place ou de commander un panier repas
- Tarif à la nuitée pour des week-ends et courts-séjours
- Hébergement testé et validé par les adhérent-es de l'OML lors d'un séjour groupe en décembre 2022



La résidence Odalys **Les Chalets d'Évian** vous accueille entre lac et montagne, sur les hauteurs de la station thermale de Haute-Savoie, à seulement 2 km du centre.

Activités sur place : aire de jeux, piscine couverte chauffée (de décembre à avril), salle de fitness, billard (avec participation), sauna (en supplément). **Aux alentours :** visite d'Évian, la Source Cachat, le Palais et la Villa Lumière, le funiculaire, les Jardins de l'eau du Pré Curieu, Thonon-les-Bains, le Château de Ripaille, ancienne demeure du Duc de Savoie. Yvoire (27 km), Genève (45 km), Lausanne (65 km).

Les logements : appartements une chambre (dans un bâtiment de trois étages avec ascenseur) ou deux chambres (dans des chalets divisés en appartements). Capacité maximum 6 personnes (accessibles aux personnes à mobilité réduite sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : petits commerces à 1 km de la résidence et supermarché à 3 km (accessible en bus – descente/côte pour rejoindre l'arrêt). Trajet en TGV jusqu'à Bellegarde ou Genève puis TER jusqu'à la gare d'Évian à 2,5 km de la résidence. Voiture non indispensable mais fortement conseillée. Animaux admis (avec supplément).

les plus

- Piscine couverte chauffée
- Salle de fitness
- Sauna (avec participation)
- Parking extérieur inclus
- Linge de lit inclus



Évian-Les-Bains

Haute-Savoie

Station thermale réputée pour ses eaux bienfaitrices, Évian-les-Bains est un véritable petit havre de paix au pied des montagnes, en bordure du splendide lac Léman, le plus grand d'Europe occidentale.



ET POURQUOI PAS ?

Possibilité de skier à la journée dans les stations de ski des environs :

Deux stations familiales se situent à 20 minutes environ d'Évian :

Thollon-les-Mémises* :

de 1 000 à 2 000 m, cadre d'exception face au lac Léman. 16 pistes sur 50 km, boucle de 6 km de ski de fond.

Bernex* :

de 1 500 à 1 900 m face au lac Léman et au massif du mont Blanc. 21 pistes tous niveaux, itinéraires raquettes balisés, secteur nordique.

Les grands skieurs rejoindront Châtel (35 km) et le domaine des Portes du soleil.

* Vente de forfaits aux caisses des remontées mécaniques (tarifs préférentiels pour les vacanciers Odalys)



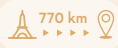


€€€

Montpellier

Hérault

Ville occitane, dynamique et étudiante située dans le sud de la France, Montpellier vous accueille proche du littoral et à la porte des Cévennes.



Située en plein cœur de ville, à 300 m de la place de la Comédie et du centre historique, la résidence Odalys City **Les Occitanes** bénéficie d'une situation idéale pour profiter au mieux d'une escapade au soleil.

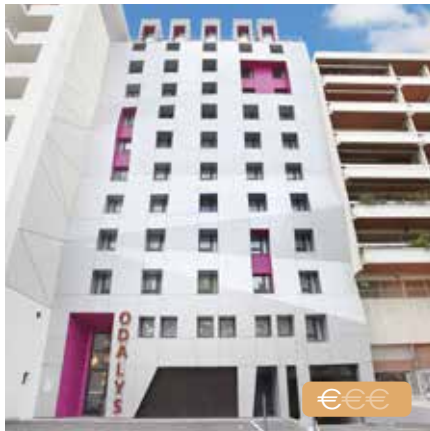
Aux alentours : balades en ville, plage de Palavas-les-Flots (12 km), plage des Aresquiers (35 km) et à l'Éspiguette, au Grau-du-Roi (33 km), Sète (35 km), Pic-Saint-Loup (35 km), Saint-Guilhem-le-Désert (45 km), parc ornithologique du Pont-de-Gau (60 km), Anduze (75 km), Cirque de Navacelles (75 km).

Les logements : studios ou appartements-suites une chambre. Capacité jusqu'à 4 personnes.

Infos pratiques : commerces à moins de 300 m. Gare Saint-Roch à 50 m. Accessible sans voiture. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Destination idéale sans voiture
- Tarif à la nuitée, pour des week-ends et courts séjours
- Linge de lit et linge de toilette inclus
- Petit déjeuner possible sur demande (en supplément)

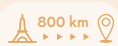


€€€

Marseille

Bouches-du-Rhône

Deuxième plus grande ville de France, Marseille vous charmera par ses lieux culturels, historiques et naturels, à l'image de la basilique Notre-Dame, du musée du Mucem ou du site exceptionnel des Calanques.



Situé au cœur d'un quartier marseillais en devenir, l'Appart'hôtel Odalys **Le Dôme** à l'entrée de la cité phocéenne permet de rejoindre facilement les lieux de vie dynamiques et le réseau de transport.

Aux alentours : Notre-Dame de la Garde, balade dans le quartier du Panier, cathédrale de la Major, la Canebière, le Vieux-Port, le Mucem (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée), le Musée d'histoire de Marseille, le stade Orange Vélodrome, le Palais Longchamp (musée des Beaux-Arts, musée d'Histoire naturelle), les plages, la Côte Bleue vers Carry-le-Rouet, les calanques, le Château d'If, les îles du Frioul, Cassis (33 km), Aix-en-Provence (38 km).

Les logements : studios ou appartements une chambre. Capacité jusqu'à 4 personnes.

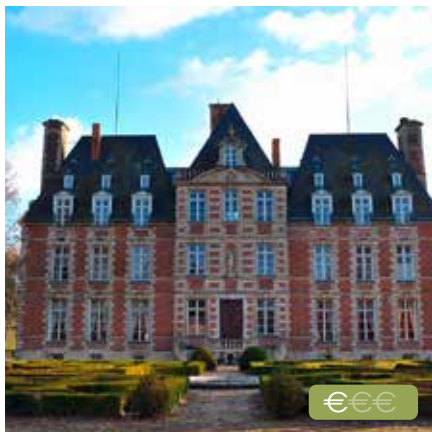
Infos pratiques : supermarché à 750 m. Gare Saint-Charles à 2,7 km. Station de métro à 300 m. Accessible sans voiture. Animal domestique admis (avec participation).

les plus

- Destination idéale sans voiture
- Tarif possible à la nuitée, pour des week-ends et courts séjours
- Petit déjeuner sous forme de buffet (avec participation)

A photograph of a cow standing in a grassy field at sunset. The cow is white with dark spots and is looking towards the camera. The background features bare trees and a warm, orange glow from the setting sun. The text 'CÔTÉ Campagne' is overlaid on the image.

CÔTÉ
Campagne



€€€



Ménilles

Eure

En Normandie, à 1 h environ de Paris, Ménilles est un petit village fleuri de la vallée de l'Eure. Des impressionnistes, en peignant la région, nous ont légué les tableaux les plus gais et lumineux de l'histoire de l'art.

Le château de Ménilles, implanté dans un superbe parc arboré de 12 hectares, permet de se mettre au vert le temps d'un week-end ou d'une semaine.

Activités aux alentours : piscine, équitation, pêche en étang, Vernon, Giverny (jardins et maison de Monet), randonnées, balades en petit train touristique. La Cité immersive Viking à Rouen.

Les logements : chambre de 2 à 5 personnes dans les « communs » (cuisinette partagée pour préparer et prendre ses repas en formule location).

Infos pratiques : commerces et services à 2 km. Voiture indispensable pour le ravitaillement. Gare de Bonnières-sur-Seine à 19 km (tarification Île-de-France Navigo) ou gare de Vernon à 12 km (tarification zone Normandie). Animaux non admis.

les plus • Bord de mer à 1h15 environ



VACAF



80 km



À moins d'une heure de route,
FLÂNEZ ENTRE LES COLOMBAGES
de Rouen

CÔTÉ *Etranger*





Amsterdam

Pays-Bas

Capitale des Pays-Bas, Amsterdam vous ravira par son patrimoine artistique, ses canaux et ses étroites maisons à pignons qui lui donnent un charme fou.



À deux pas de la gare centrale via le ferry gratuit, l'auberge de jeunesse **ClinkNOORD**, implantée dans un bâtiment Art déco des années 1920 est idéale pour explorer la ville.

Activités sur place : bar-restaurant, table de ping-pong, événements musicaux au ZincBAR. **Aux alentours :** bars, restaurants, découverte de la ville à vélo, A'dam Lookout, musée STRAAT (street-art), musée Van Gogh, Rijksmuseum, maison d'Anne Frank, croisière sur le canal, maison Rembrandt, Bloemenmarkt (marché aux fleurs).

Logement : chambres privatives doubles ou jumelles (lits superposés), chambre familiale (lit double + lits superposés), dortoirs privatifs pour 4 à 6 personnes (lits superposés). Pour les voyageurs solos : possibilité de réserver un lit dans un dortoir partagé.

Infos pratiques : commerces à 200 m. Gare centrale (1 km) accessible en moins de 5 min de ferry (gratuit). Véhicule non indispensable. Animaux non admis.

les plus

- L'accessibilité depuis la gare centrale (Eurostar depuis la gare du Nord) - destination idéale sans voiture
- Les chambres privatives
- Les espaces collectifs (lieux de vie et cuisine commune)
- Possibilité de réserver le petit déjeuner
- Draps inclus et lits faits à l'arrivée
- Serviettes de toilette incluses pour les chambres
- Tarif à la nuitée, pour des week-ends et courts séjours
- Hébergement testé et validé par les adhérent-es de l'OML lors d'un séjour groupe en 2025



Dublin

Irlande

Capitale conviviale et à taille humaine bien qu'elle soit la plus grande ville de l'île, Dublin est une destination idéale pour un premier séjour en Irlande.



L'auberge de jeunesse **Clink i Lár** se situe au cœur du centre-ville dynamique de Dublin, et offre un accès direct aux quartiers animés de la capitale irlandaise. Avec vue sur la ville et ses toits pour les étages supérieurs, le Clink i Lár est aménagé au cœur d'un des plus hauts bâtiments d'Abbey Street, à deux pas du fleuve Liffey.

Activités sur place : espaces communs, jeux de société, salon détente, événements sociaux et musicaux au bar.

Aux alentours : découverte du célèbre quartier de Temple Bar, visite de Trinity College, Château de Dublin, balades le long de la Liffey, O'Connell Street, Guinness Storehouse et immersion dans l'ambiance festive de Dublin. Visites historiques comme le musée GPO (qui a abrité l'ancien quartier général de l'Insurrection de Pâques 1916) et l'ancienne prison de Kilmainham (qui a notamment servi à enfermer des nationalistes et révolutionnaires irlandais, dont les chefs de l'Insurrection de Pâques 1916 avant leurs exécutions). Balades sur la côte selon la météo, à Howth Cliff ou au parc Killiney Hill (jolie balade depuis le village de Dalkey accessible en train).

Logement : chambres privatives doubles ou jumelles (lits simples), chambre familiale (lit double + lits superposés), dortoirs privatifs pour 4, 6 ou 8 personnes (lits superposés). Pour les voyageurs solos : possibilité de réserver un lit dans un dortoir partagé.

Infos pratiques : commerces et services accessibles au pied de l'auberge. Ligne de tramway Luas et navettes aéroport à proximité immédiate pour relier facilement l'hébergement. Animal domestique non admis.

les plus

- L'emplacement central
- Les chambres privatives
- Les espaces collectifs, le café et la réception ouverte 24h/24
- Possibilité de réserver le petit déjeuner
- Draps inclus et lits faits à l'arrivée
- Serviettes de toilette incluses pour les chambres
- Tarif à la nuitée, pour des week-ends et courts séjours

CÔTÉ
Groupe



145 € / adultes

Week-end Lille-Bruges

Partez pour un week-end historique dans le Nord-Pas-de-Calais doublé d'une escapade à Bruges, ville flamande typique et dépayssante.

2 jours



21 et 22 novembre 2026

Inscriptions obligatoires sur place dès le samedi 03 octobre (le 6 octobre pour les Gennevillois non prioritaires et les non Gennevillois). Minimum 20 participants requis pour maintenir le séjour.

Cap sur le Nord-Pas-de-Calais pour un week-end thématique entre histoire ouvrière et dépaysement.

Samedi : immersion au cœur de l'histoire ouvrière avec la visite du Centre historique minier de Lewarde, ancien charbonnage du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Repas au musée. Ce parcours thématique se poursuivra jusqu'à La Manufacture, musée de la mémoire et de la création textile installé au sein d'une ancienne usine à Roubaix. Nous poserons ensuite nos valises à Lille pour profiter d'un dîner en groupe.

Dimanche : temps libre à Bruges, découverte de la ville et de son marché de Noël (déjà !).

Hébergement : ResidHotel Lille Vauban***

L'hébergement se fera par affinités et regroupement familial. Les personnes seules seront amenées à partager une même chambre.

Inclus : Transport. Visite guidée et immersive du centre historique minier de Lewarde. Visite de la Manufacture à Roubaix. Hébergement avec petit déjeuner. Repas du samedi midi et dîner du samedi soir (libre le dimanche). Accompagnatrice OML.

les plus

- Départ et retour depuis le parvis de la mairie de Gennevilliers
- Accompagnatrice OML (minimum 20 participants)
- Activité en partie financée par l'OML



Week-end Europe

Trois ou quatre jours de découvertes citadines à votre rythme, fin janvier, dans une grande ville européenne.



Le format du week-end :

Temps libre et moments collectifs

Hébergement et transport compris - rendez-vous à l'aéroport

Transport en commun sur place (pas de transferts en car)

Une visite guidée

Un restaurant

L'hébergement se fera par affinités. Les personnes seules seront amenées à partager une même chambre.

Séjour organisé et financé en partie par l'OML.

Destination et autres précisions à venir.

Inscrivez-vous à l'OML pour recevoir les informations en temps voulu : oml@ville-gennevilliers.fr



WEEK-ENDS GROUPES : LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS



Les règles d'inscription évoluent pour les week-ends de l'OML.
Et ce, pour permettre au plus grand nombre d'entre vous de participer !

Les règles actuelles :

Jours de lancement des inscriptions les samedis

Chaque personne doit se rendre sur place, dans les locaux de l'OML, pour réserver.

Une seule inscription « prioritaire » par adhérent-e et par année associative.

Exemples : vous vous inscrivez dès la date « prioritaires » au week-end Lille – Bruges ?

Il faudra attendre la date d'inscription « non-prioritaires » pour vous inscrire au week-end « Europe ».

Deux dates d'inscription sont ainsi définies pour chaque week-end.

NOUVEAU

uniquement pour les week-ends Europe :

Dès le mardi de la semaine de l'ouverture officielle des inscriptions, pour les personnes gennevilloises n'ayant pas participé à un week-end groupe (toutes thématiques confondues) au cours des 5 dernières années associatives :

Possibilité d'appeler l'OML afin de poser une option dans la limite du nombre de places bloquées par l'OML pour ce nouveau dispositif. Cette option devra être validée le jour des inscriptions officielles avant 15h.

Les options seront enregistrées par ordre d'appel et toute option non confirmée à 15h le jour des inscriptions sera automatiquement annulée.



**PARCE QUE LES VACANCES DOIVENT SE VIVRE
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE...
L'OML ORGANISE PONCTUELLEMENT DES SORTIES
À LA JOURNÉE.**

Certain·es d'entre vous ont déjà pu profiter des belles escapades comme les illuminations au Jardin d'Acclimatation, l'expérience extraordinaire de la Cité immersive des Fables de la Fontaine et le bateau-mouche sur la Seine, une journée « arts du cirque » à Villeneuve-la-Garenne, la visite du Chateau de Versailles ...

ET DE PROCHAINS MOMENTS SONT ENCORE À VIVRE !

LE FORMAT :

À la journée.

Rendez-vous sur place ou transport collectif en RER depuis Gennevilliers.

Repas non-inclus.

L'idée vous intéresse ? Suivez l'OML sur Instagram ou contactez-nous à l'adresse oml@ville-gennevilliers.fr pour être ajouté·e à notre Newsletter et recevoir notre actualité.

ENVIE D'Y RETOURNER ?

Vous avez aimé

Vous avez également la possibilité de vous inscrire sur les destinations proposées les saisons précédentes par l'OML, même si elles ne figurent pas dans cette brochure, voici quelques exemples :



Valfréjus



**Saint-Jean-d'Arves
(les Ecourts)**



Saint-Pol-de-Léon



Gouville



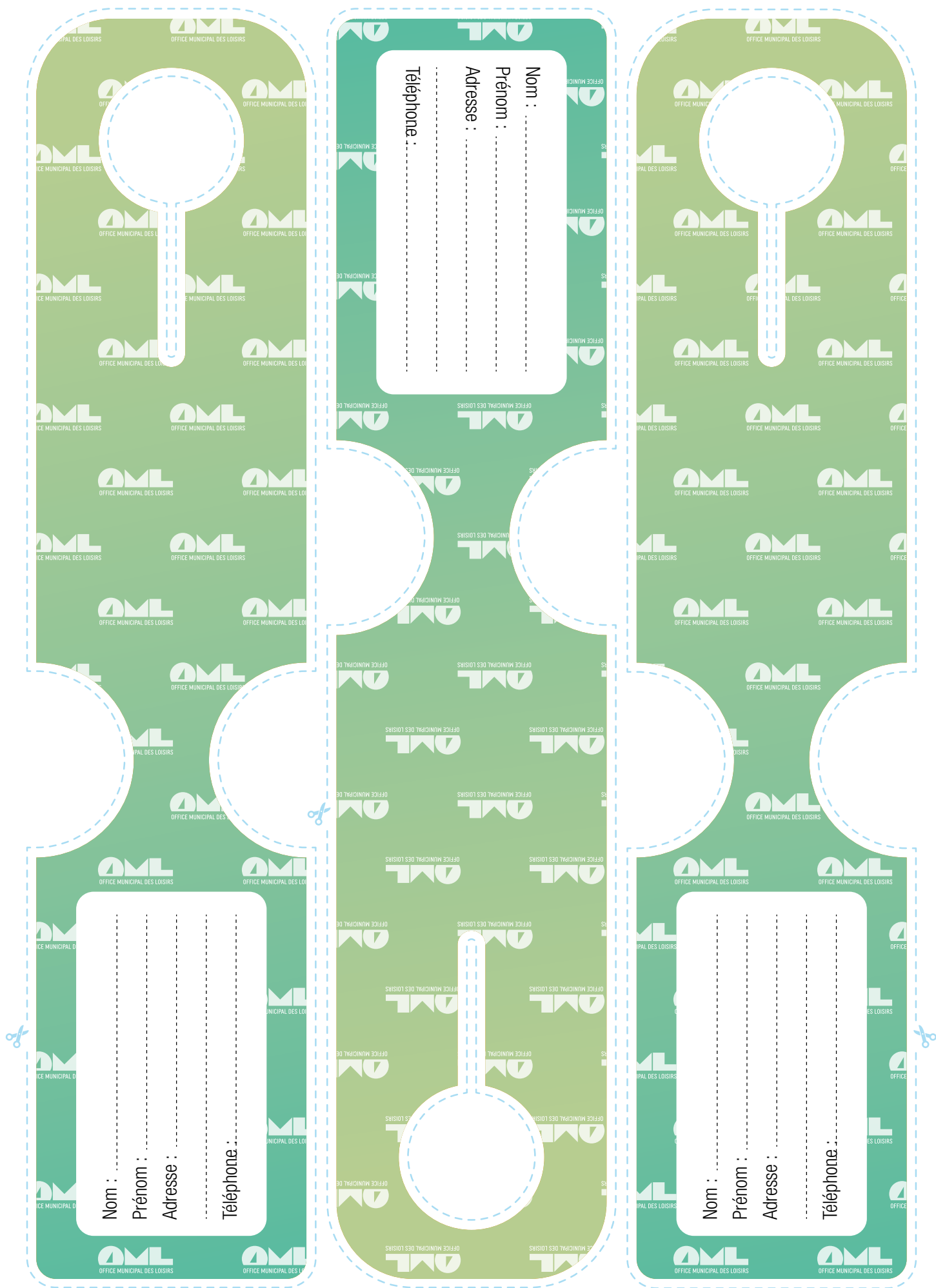
Locmaria-Plouzané



Biarritz

ET AUSSI :

Chinon,
Les Deux-Alpes,
Saint-Gilles-Croix-de-
Vie, Aigues-Mortes,
Saint-Raphaël,
Maché...



TARIFS - VACANCES SCOLAIRES ZONE C

Tarifs hors vacances scolaires sur demande auprès de l'OML

..... GENNEVILLOIS | NON-GENNEVILLOIS

CEILLAC - Page 13	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02-20/02	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 -13/02	13/02-20/02
Tarifs à la semaine								
Studio-gîte 3/4 pers - 18 m²	189 €	189 €	369 €	369 €	237 €	237 €	460 €	460 €
Studio gîte 6/8 personnes - 36 m²	263 €	263 €			361 €	361 €		
Dès 235 € par semaine hors vacances scolaires								

CHÂTEL - Page 15	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	03/04 - 10/04	10/04 - 17/04	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	03/04 -10/04	10/04 - 17/04
Tarifs à la semaine												
Studio 3 pers	585 €	734 €	720 €	801 €	330 €	330 €	605 €	758 €	744 €	828 €	356 €	356 €
Studio 4 pers	693 €	864 €	851 €	941 €	383 €	383 €	716 €	893 €	879 €	972 €	413 €	413 €
Apt 2 pièces 5 pers - 1 ch.	914 €	1 139 €	1 121 €	1 242 €	506 €	506 €	944 €	1 176 €	1 158 €	1 283 €	546 €	546 €
Apt 3 pièces 6 pers - 2 ch.	1 157 €	1 440 €	1 422 €	1 571 €	642 €	642 €	1 195 €	1 488 €	1 469 €	1 623 €	694 €	694 €
Dès 330 € par semaine hors vacances scolaires												

GÉRARDMER - Page 19	18/10 - 25/10	25/10 - 01/11	20/12 - 27/12	27/12 - 03/01	07/02 - 14/02	14/02 - 21/02	18/10 - 25/10	25/10 - 01/11	20/12 - 27/12	27/12 - 03/01	07/02 - 14/02	14/02 - 21/02
Tarifs à la semaine												
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 36 m²	439 €	439 €	625 €	625 €	660 €	682 €	455 €	455 €	639 €	639 €	675 €	698 €
Apt 3 pièces 7 pers - 2 ch. 46 m²	521 €	521 €	713 €	713 €	748 €	770 €	540 €	540 €	729€	729€	765 €	788 €
Dès 428 € par semaine hors vacances scolaires Draps inclus												

LA NORMA - Page 17	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	03/04 - 10/04	10/04 - 17/04	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	03/04 -10/04	10/04 - 17/04
Tarifs à la semaine - gamme standard												
Studio 2 pers - 19 m²	508 €	726 €	652 €	726 €	242 €		527 €	752 €	676 €	752 €	251 €	
Studio 4 pers - 23 m²	603 €	849 €	775 €	849 €	291 €		625 €	880 €	803 €	880 €	302 €	
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 25 m²	754 €	1 058 €	959 €	1 058 €	336 €		782 €	1 097 €	995 €	1 097 €	349 €	
Apt 2 pièces 6 pers - 1 ch. 32 m²	886 €	1 259 €	1 128 €	1 259 €	394 €		918 €	1 305 €	1 165 €	1305 €	408 €	
Apt 3 pièces 6 pers - 2 ch. 45 m²	1 013 €	1 505 €	1 357 €	1 505 €	435 €		1 050 €	1 560 €	1 407 €	1 560 €	451 €	
Dès 242 € par semaine hors vacances scolaires Appartements 3 pièces 8 personnes et 4 pièces 10 personnes sur demande. Chalet 10 personnes dès 960 € hors vacances scolaires et dès 1 982 € en vacances scolaires												

LES GETS - Page 15	19/12 - 26/12*	26/12 - 02/01*	13/02 - 20/02	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	13/02 - 20/02
Tarifs à la semaine						
Adultes et jeunes 16+ ans	399 €	399 €	255 €	449 €	449 €	295 €
Enfants 8-15 ans	339 €	339 €	195 €	369 €	369 €	225 €
Enfants 3-7 ans	279 €	279 €	135 €	299 €	299 €	155 €
Enfants 0-2 ans**	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
*Transport en car inclus sur les séjours de décembre **Sans prestation						

SAINT-FRANÇOIS-LONGCHAMP - Page 17	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	03/04 - 10/04	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	03/04 -10/04
Tarifs à la semaine										
Studio 4 pers standard - 20 m²	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande
Apt 2 pièces 6 pers standard - 1 ch. 30 m²	828 €	1 181 €	1 181 €	1 181 €	386 €	846 €	1 207 €	1 207 €	1 207 €	395 €
Apt 3 pièces 8 pers standard - 2 ch. 60 m²	1 075 €	1 532 €	1 532 €	1 532 €	503 €	1 098 €	1 565 €	1 565 €	1 565 €	515 €
Dès 315 € par semaine hors vacances scolaires (tarifs non-contractuel en studio 4 pers standard). Studios 2, 3 ou 5 personnes sur demande - appartements 2 pièces 7 personnes sur demande. Logements confort sur demande (incluant linge de lit, linge de toilette et ménage de fin de séjour - hors coin cuisine)										

SAINT-JEAN-D'ARVES	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02
Tarifs à la semaine								
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 31 m²	505 €	861 €	959 €	1 142 €	524 €	893 €	994 €	1 184 €
Apt 3 pièces 6 pers - 2 ch. 44 m²	631 €	1 039 €	1 137 €	1 343 €	655 €	1 077 €	1 178 €	1 392 €
Dès 276 € par semaine hors vacances scolaires. Possibilité d'arriver le vendredi 18/12 sans supplément de prix pour les séjours du 19/12 au 26/12 (à préciser à la réservation).								

TARIFS - VACANCES SCOLAIRES ZONE C

Tarifs hors vacances scolaires sur demande auprès de l'OML

..... GENNEVILLOIS | NON-GENNEVILLOIS

PRA-LOUP - Page 13		19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02
Tarifs à la semaine									
2 pièces 4 personnes - 1 ch. 32 m²		887 €	1 111 €	837 €	1 020 €	909 €	1 138 €	858 €	1 045 €
2 pièces cabine 6 personnes - 1 ch. 39 m²		1 020 €	1 236 €	920 €	1 269 €	1 045 €	1 266 €	943 €	1 300 €
3 pièces 6 personnes - 2 ch. 46 m²		1 128 €	1 435 €	1 037 €	1 452 €	1 155 €	1 470 €	1 062 €	1 487 €
Earlybooking pour toute réservation effectuée avant le 21/10/26 : - 15 % sur la semaine du 19/12 uniquement et hors vacances scolaires Tarifs garantis jusqu'au 21/10/26 pour les séjours débutant avant le 19/12 inclus. Tarifs susceptibles de modifications après cette date. Dès 298 € par semaine hors vacances scolaires									

VALLOIRE - Page 18		20/12 - 27/12	27/12 - 03/01	07/02 - 14/02	14/02 - 21/03	20/12 - 27/12	27/12 - 03/01	07/02 - 14/02	14/02 - 21/03
Tarif à la semaine par personne - en pension complète									
Adultes et jeunes 17+ ans		685 €	685 €	834 €	834 €	708 €	708 €	862 €	862 €
Enfants 12-16 ans		604 €	604 €	722 €	722 €	624 €	624 €	746 €	746 €
Enfants 6-11 ans		528 €	528 €	615 €	615 €	545 €	545 €	635 €	635 €
Enfants 4-5 ans		513 €	513 €	558 €	558 €	530 €	530 €	576 €	576 €
Enfants 0-3 ans		Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

BOULLEVILLE - Page 26		17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02
Tarifs à la semaine*													
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 30 m²		sur demande	sur demande	296 €	322 €	259 €	259 €	sur demande	sur demande	304 €	330 €	266 €	266 €
Apt 2 pièces 6 pers - 1 ch. 35 m²		sur demande	sur demande	332 €	363 €	285 €	285 €	sur demande	sur demande	341 €	373 €	293 €	293 €
*Offre basse saison - sous réserve de disponibilité lors de la demande. Tarifs susceptibles de modifications à la fin de cette offre. Dès 294 € par semaine hors vacances scolaires. Possibilité d'arriver le vendredi 18/12 sans supplément de prix pour les séjours du 19/12 au 26/12 (à préciser à la réservation).													

CABOURG - Page 27		17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02
Tarifs à la semaine													
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 34 m²		527 €	527 €	527 €	554 €	474 €	466 €	539 €	539 €	539 €	566 €	485 €	476 €
Apt 3 pièces 6 pers - 2 ch. 42 m²		650 €	650 €	650 €	686 €	580 €	571 €	665 €	665 €	665 €	701 €	593 €	584 €
Offre 2 semaines consécutives pour toute réservation effectuée avant les dates citées ci-dessous : - 20% sur l'ensemble du séjour hiver hors semaine du 26/12. Earlybooking : -15 % pour toute réservation effectuée avant les dates citées ci-dessous - non cumulable avec l'offre 2 semaines consécutives. Tarifs garantis jusqu'au 23/09/2026 pour les séjours des vacances d'octobre. Tarifs susceptibles de modifications après cette date. Dès 351 € par semaine hors vacances scolaires Linge de lit inclus - Linge de toilette inclus													

GUIDEL - Page 30		17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02
Tarifs à la semaine													
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 31 m²		422 €	422 €	404 €	430 €	334 €	334 €	431 €	431 €	413 €	440 €	341 €	341 €
Apt 3 pièces 6 pers - 2 ch. 42 m²		474 €	474 €	466 €	492 €	378 €	378 €	485 €	485 €	476 €	503 €	386 €	386 €
Offre 2 semaines consécutives pour toute réservation effectuée avant les dates citées ci-dessous : - 20% sur l'ensemble du séjour hiver. Earlybooking : -15 % pour toute réservation effectuée avant les dates citées ci-dessous - non cumulable avec l'Offre 2 semaines consécutives. Tarifs garantis jusqu'au 23/09/2026 pour les séjours des vacances d'octobre. Tarifs susceptibles de modifications après cette date. Tarifs garantis jusqu'au 21/10/2026 pour les séjours hiver débutant après le 19/12 inclus. Tarifs susceptibles de modifications après cette date. Dès 263 € par semaine hors vacances scolaires Linge de lit inclus - Linge de toilette inclus													

LE CROTOY - Page 25		17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02
Tarifs à la semaine													
Maisonnette 2 pièces 4 personnes - 1 ch. 33 m²		518 €	518 €	527 €	554 €	422 €	422 €	530 €	530 €	539 €	566 €	431 €	431 €
Maisonnette 3 pièces 6 personnes - 2 ch. 44 m²		571 €	571 €	571 €	598 €	474 €	474 €	584 €	584 €	584 €	611 €	485 €	485 €
Offre 2 semaines consécutives pour toute réservation effectuée avant les dates citées ci-dessous : - 20% sur l'ensemble du séjour hiver. Earlybooking : -15 % pour toute réservation effectuée avant les dates citées ci-dessous - non cumulable avec l'Offre 2 semaines consécutives. Tarifs garantis jusqu'au 23/09/2026 pour les séjours des vacances d'octobre. Tarifs susceptibles de modifications après cette date. Tarifs garantis jusqu'au 21/10/2026 pour les séjours hiver débutant après le 19/12 inclus. Tarifs susceptibles de modifications après cette date. Dès 351 € par semaine hors vacances scolaires Linge de lit inclus - Linge de toilette inclus													

MERS LES BAINS - Page 26		17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02
Tarifs à la semaine													
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 30 m²		sur demande	sur demande	311 €	353 €	270 €	285 €	sur demande	sur demande	320 €	362 €	277 €	293 €
Apt 3 pièces 6 pers - 2 ch. 45 m²		sur demande	sur demande	399 €	456 €	301 €	368 €	sur demande	sur demande	410 €	469 €	309 €	378 €
Apt 4 pièces 8 pers - 3 ch.60 m²		sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande
Dès 270 € par semaine hors vacances scolaires. Possibilité d'arriver le vendredi 18/12 sans supplément de prix pour les séjours du 19/12 au 26/12 (à préciser à la réservation).													

TARIFS - VACANCES SCOLAIRES ZONE C

Tarifs hors vacances scolaires sur demande auprès de l'OML

..... GENNEVILLOIS | NON-GENNEVILLOIS

MOIDREY - Page 27	17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02
Tarif à la semaine*												
Gîte 2 pièces 3/4 pers - 1 ch. 30 m²	405 €	405 €	405 €	405 €	405 €	405 €	437 €	437 €	437 €	437 €	437 €	437 €
Gîte 3 pièces 5/6 pers - 2 ch. 45 m²	508 €	508 €	508 €	508 €	508 €	508 €	548 €	548 €	548 €	548 €	548 €	548 €
Gîte 5 pièces 7/8 pers - 4 ch. 104 m²	618 €	618 €	618 €	618 €	618 €	618 €	667 €	667 €	667 €	667 €	667 €	667 €
Dès 371 € par semaine hors vacances scolaires												

SAINT-BRIAC - Page 29	17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02
Tarifs à la semaine*												
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 34 m²	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande
Apt 2 pièces 5 pers - 1 ch. 36 m²	sur demande	sur demande	322 €	363 €	270 €	296 €	sur demande	sur demande	330 €	373 €	277 €	304 €
Apt 3 pièces 6 pers - 1 ch. 48 m²	sur demande	sur demande	389 €	436 €	322 €	348 €	sur demande	sur demande	400 €	447 €	330 €	357 €
Apt 4 pièces 8 pers - 1 ch. 54 m²	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande
*Offre basse saison - sous réserve de disponibilité lors de la demande. Tarifs susceptibles de modifications à la fin de cette offre. Dès ??? € par semaine hors vacances scolaires												

SAINT-MALO - Page 29	17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02
Tarifs à la semaine*												
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 34 m²	sur demande	sur demande	296 €	332 €	296 €	296 €	sur demande	sur demande	304 €	341 €	304 €	304 €
Apt 2 pièces 6 pers - 1 ch. 40 m²	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande
Apt 3 pièces 6 pers - 2 ch. 46 m²	sur demande	sur demande	348 €	390 €	348 €	348 €	sur demande	sur demande	358 €	401 €	358 €	358 €
Apt 4 pièces 8 pers - 3 ch. 60 m²	sur demande	sur demande	380 €	432 €	380 €	380 €	sur demande	sur demande	390 €	443 €	390 €	390 €
*Offre basse saison - sous réserve de disponibilité lors de la demande. Tarifs susceptibles de modifications à la fin de cette offre. Dès 294 € par semaine hors vacances scolaires												

BERGHEIM - Page 32	17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02
Tarifs à la semaine												
Studio 2/3 personnes - 26 m²	457 €	457 €	738 €	721 €	369 €	369 €	467 €	467 €	755 €	737 €	377 €	377 €
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 33 m²	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande
Apt 2 pièces 6 pers - 1 ch. 38 m²	606 €	606 €	1 011 €	967 €	483 €	483 €	620 €	620 €	1 034 €	989 €	494 €	494 €
Offre 2 semaines consécutives pour toute réservation effectuée avant les dates citées ci-dessous : - 20 % sur l'ensemble du séjour hiver (hors mois de décembre). Earlybooking : -15 % pour toute réservation effectuée avant les dates citées ci-dessous - non cumulable avec l'offre 2 semaines consécutives. Tarifs garantis jusqu'au 23/09/2026 pour les séjours des vacances d'octobre. Tarifs susceptibles de modifications après cette date. Tarifs garantis jusqu'au 21/10/2026 pour les séjours hiver débutant après le 19/12 inclus. Tarifs susceptibles de modifications après cette date. Dès 342 € par semaine hors vacances scolaires Linge de lit inclus - Linge de toilette inclus												

EVIAN LES BAINS - Page 33	17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02	17/10 - 24/10	24/10 - 31/10	19/12 - 26/12	26/12 - 02/01	06/02 - 13/02	13/02 - 20/02
Tarifs à la semaine												
2 pièces 5 personnes côté lac - 1 ch. 31 m²	422 €	422 €	564 €	705 €	564 €	622 €	433 €	433 €	577 €	722 €	577 €	637 €
3 pièces 6 personnes - 2 ch. 50 m²	472 €	472 €	647 €	788 €	605 €	705 €	484 €	484 €	662 €	807 €	620 €	722 €
Tarifs garantis jusqu'au 23/09/2026 pour les séjours des vacances d'octobre. Tarifs susceptibles de modifications après cette date. Tarifs garantis jusqu'au 21/10/2026 pour les séjours hiver débutant après le 19/12 inclus. Tarifs susceptibles de modifications après cette date. Dès 290 € par semaine hors vacances scolaires Linge de lit inclus.												

LYON - Page 32	06/09 - 31/03/2027		06/09 - 31/03/2027	
Tarifs à la nuitée. Prix/nuit/chambre				
Chambre single avec douche et sanitaires privés	52,50 €		54 €	
Chambre twin avec douche et sanitaires privés	74 €		76 €	
Chambre single avec douche privée et sanitaires communs	42,50 €		44 €	
Chambre twin avec douche privée et sanitaires communs	60 €		62 €	
Chambre triple avec douche privée et sanitaires communs	79,50 €		81 €	
Chambre quadruple avec douche privée et sanitaires communs	96 €		100 €	
Draps inclus. Serviettes non-incluses. Objets de toilettes non-inclus. Petit-déjeuner inclus				

TARIFS - VACANCES SCOLAIRES ZONE C

Tarifs hors vacances scolaires sur demande auprès de l'OML

..... GENNEVILLOIS | NON-GENNEVILLOIS

MARSEILLE - Page 34	16/10 - 27/12 Basse saison	28/12 - 31/12 Haute saison	01/01 - 25/03 Basse saison	26/03 - 28/03 Basse saison	16/10 - 27/12 Basse saison	28/12 - 31/12 Haute saison	01/01 - 25/03 Basse saison	26/03 - 28/03 Basse saison
Tarifs à la Nuitée*								
Studio 2 pers - 20 m²	52 €	72 €	52 €	72 €	54 €	74 €	54 €	74 €
Appt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 33 m²	72 €	112 €	72 €	112 €	74 €	115 €	74 €	115 €
Appt 3 pièces 6 pers - 2 ch. 45 m²	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande
Tarifs non-contractuels susceptibles d'évoluer - à confirmer lors de l'inscription. Hors promotions éventuelles d'Odalys. Linge de lit et de toilette inclus								

MONTPELLIER - Page 34	16/10 - 27/12 Basse saison	28/12 - 31/12 Haute saison	01/01 - 25/03 Basse saison	26/03 - 28/03 Basse saison	16/10 - 27/12 Basse saison	28/12 - 31/12 Haute saison	01/01 - 25/03 Basse saison	26/03 - 28/03 Basse saison
Tarifs à la Nuitée*								
Studio 2 pers - 20 m²	66 €	81 €	66 €	86 €	69 €	84 €	69 €	89 €
Appt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 36 m²	89 €	127 €	89 €	127 €	93 €	132 €	93 €	132 €
Tarifs non-contractuels susceptibles d'évoluer - à confirmer lors de l'inscription. Hors promotions éventuelles d'Odalys. Linge de lit et de toilette inclus								

MÉNILLES - Page 36	02/09 - 31/12	01/01 - 31/03	02/09 - 31/12	01/01 - 31/03
Location - Tarif à la nuitée et par personne				
Adultes et enfants	15,30 €	15,30 €	18,10 €	18,10 €
Taxe de séjour à régler à l'inscription : 0,80 € par nuit et par adulte + 18 ans (taxe municipale pouvant être modifiée) Linge de lit inclus.				

AMSTERDAM - Page 38	01/09 - 30/04	01/09 - 30/04
Location - Tarif à la nuitée		
Chambre single* - SDB privée	sur demande	sur demande
Chambre lit double* - SDB privée	sur demande	sur demande
Chambre twin lits superposés* - SDB privée	sur demande	sur demande
Chambre 4 pers lit double + superposés* - SDB privée	sur demande	sur demande
Dortoir privatif lits superposés 4 ou 6 pers - SDB privée	sur demande	sur demande
Tarifs non-communicés par le partenaire. Sur demande et selon disponibilité. * Linge de toilette inclus dans les chambres (pas dans les dortoirs)		

DUBLIN - Page 38	01/09 - 30/04	01/09 - 30/04
Location - Tarif à la nuitée		
Chambre single* - SDB privée	sur demande	sur demande
Chambre lit double* - SDB privée	sur demande	sur demande
Chambre twin lits simples* - SDB privée	sur demande	sur demande
Chambre 4 pers lit double + superposés* - SDB privée	sur demande	sur demande
Dortoir privatif lits superposés 4, 6 ou 8 pers - SDB privée	sur demande	sur demande
Tarifs non-communicés par le partenaire. Sur demande et selon disponibilité. * Linge de toilette inclus dans les chambres (pas dans les dortoirs)		

WEEK-END DANS LE NORD / LILLE-BRUGES - Page 40	21/11 - 22/11	21/11 - 22/11
Adultes	145 €	175 €
Enfants -18 ans inclus	75 €	95 €
Le prix comprend : l'hébergement avec petit-déjeuner, le transport aller / retour depuis Gennevilliers, les repas du samedi midi et soir, les transferts prévus en car, la visite du Centre historique minier de Lewarde, l'entrée au musée du textile de Roubaix. Le prix ne comprend pas : tout ce qui n'est pas indiqué dans le prix comprend.		

Fiche d'inscription • Convention de réservation de séjour OML



Une fiche par référent-e est à retourner dûment complétée à l'OML.

A noter : conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification relatif aux données nominatives vous concernant auprès de l'OML.

Choix du séjour

Lieu du séjour (destination et nom de la structure)	Type et capacité d'hébergement	Dates
		du/...../..... au/...../.....

Nom référent-e :
 Tél. (domicile) : Portable : e-mail :
 Adresse : Quartier de Gennevilliers :
 Code postal : Ville :

Renseignements concernant tous les participants au séjour.

Nom	Prénom	Genre	Date de naissance	Lien de parenté	Régime alimentaire (Pension complète)

Pour calculer le montant de votre séjour, référez-vous aux tarifs vous concernant annoncés dans la brochure-vacances OML.

Observations :	En pension complète ou 1/2 pension par personne
.....	Tarif n°1 : € x (sem/pers) = soit €
.....	Tarif n°2 : € x (sem/pers) = soit €
.....	Tarif n°3 : € x (sem/pers) = soit €
.....	Tarif n°4 : € x (sem/pers) = soit €
.....	Sous-total : €

Adhésions et autres

L'OML est une association loi 1901, l'adhésion est volontaire et devient obligatoire à partir de 3 nuits par année associative (septembre-septembre)

Adhésion individuelle-s :	9 € x = soit €
Adhésion familiale-s :	17 € x = soit €
L'assurance responsabilité civile** :	 € x = soit €
L'assurance annulation (optionnelle) correspond à 4,59 %* (TTC) du montant du séjour (*sujet à modification) :	soit €
Aides financières à déduire (sous réserve de justificatifs) :	soit €
	Prix total du séjour : €
	Minimum à régler à l'inscription : €

*Toute inscription à l'OML requiert le versement d'arrhes afin de confirmer le séjour. Les arrhes correspondent à 30% du séjour et à l'intégralité de.s adhésions et autres frais.

Je m'engage à régler le solde au plus tard 6 semaines avant le début de mon séjour (si inscription moins de 6 semaines avant début du séjour, paiement obligatoire de la totalité du séjour par carte bancaire ou espèces).

☐ **Je certifie, que l'ensemble des participants est couvert par une assurance de responsabilité civile individuelle et/ou familiale. De ce fait, je m'engage à renoncer à tout recours contre l'OML contre les risques potentiels lors du séjour qui seront couverts par mon assurance. Dans l'hypothèse, ou un/des participant.e.s n'a pas d'assurance responsabilité civile, je m'engage à le déclarer à l'OML et à souscrire à l'assurance responsabilité civile proposée par l'OML (tarif 4€/pers ou 9€/famille) pour les séjours en groupe ou avec activités/transports en complément du logement.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des documents suivants fournis par l'Office municipal des loisirs :

- la brochure décrivant, notamment, le centre de vacances familiales choisi
 - les conditions générales de l'OML au verso de cette fiche
 - la fiche descriptive et éventuellement le règlement intérieur du séjour choisi
 - Les conditions de ventes générales et réglementaires de séjours...
- J'en accepte toutes les modalités.

AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE : L'OML se réserve le droit d'utiliser les photos et vidéos prises lors des séjours ou manifestations s'y rapportant, pour illustrer ses brochures, ou dans ses (des) supports de présentation ou de promotion, sauf avis contraire du participant ou de son représentant légal. Pour ce faire, il suffit d'en informer l'OML par un courrier 8 jours avant le début du séjour, le cachet de la poste faisant foi. ☐ J'accepte ☐ Je refuse

Date :

Signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OML

A QUI S'ADRESSENT LES SEJOURS OML ?

En priorité à toutes les familles et adultes habitant Gennevilliers, sur la base de justificatifs récents à fournir obligatoirement au moment de l'inscription : quittance de loyer... électricité, gaz, attestation quotient familial voire pièce d'identité et/ou livret de famille (seuls documents acceptés par l'OML). Sans ce justificatif, le tarif non Gennevillois sera automatiquement appliqué et ce, jusqu'à sa fourniture. Un jeune de moins de 18 ans, non accompagné de ses parents directs (ou de l'un d'eux) ou d'adultes de sa famille ou d'une famille amie, ne sera pas autorisé à s'inscrire seul. Les habitants d'autres communes ou d'autres pays pourront s'inscrire dans la limite des places disponibles.

L'INSCRIPTION À UN SÉJOUR OML

L'inscription entraîne automatiquement l'acceptation des conditions générales de l'OML, des règlements intérieurs et règles de vie commune propres à chaque lieu de vacances. Le non-respect de ces conditions (ou en cas de fraude) pourrait nous contraindre à refuser votre inscription, voire à envisager votre exclusion.

L'inscription, effectuée par informatique, est effective à partir du moment où la fiche d'inscription(s)-convention de réservation est dûment remplie, datée, signée et accompagnée du paiement des arrhes de réservation et du montant de l'adhésion choisie. Aux dates prioritaires des Gennevillois, les familles pourront s'inscrire pour un hébergement de grande capacité si au moins 50 % des participants sont Gennevillois. Dans le cas contraire, seuls les gennevillois pourront s'inscrire pour un hébergement correspondant à leur nombre et ce jusqu'à l'ouverture des inscriptions du public non-Gennevillois. De plus, pour bénéficier du tarif gennevillois, il est impératif que le nombre de Gennevillois représente, au minimum, 50 % des participants. Dans le cas contraire, le tarif non Gennevillois sera automatiquement appliqué. À votre inscription, l'OML vous garantit un hébergement dans les catégories de confort et capacité réservées. Pour des raisons d'organisation générale, l'OML se réserve le droit, jusqu'au dernier moment, de modifier le planning des hébergements. Aussi, en aucun cas, nous ne nous engageons à vous attribuer, un gîte, un appartement, une chambre ou un emplacement de camping-caravaning en particulier...

•**Option sur séjour** : possibilité de prendre une option sur UN séjour par téléphone ou à l'OML. **Attention !** Celle-ci, n'est pas une réservation et elle est valable DEUX JOURS SEULEMENT.

PASSÉ CE DÉLAI ET SANS RAPPEL DE NOTRE PART, VOTRE OPTION S'ANNULERA DE FAIT.

ADHÉSION / ASSURANCES / RAPATRIEMENT

Valable du 30 septembre 2026 au 2 octobre 2027. **Conformément à la loi, l'adhésion à l'association est obligatoire à compter de 3 nuits/4 jours passés sur l'un des centres de vacances programmés par l'OML. À compter de la deuxième participation à un week-end, paiement obligatoire de l'adhésion OML choisie (voir page 3).** En cas d'annulation de séjour, la cotisation annuelle n'est jamais remboursée tout comme l'assurance annulation. Il est à noter que le paiement par carte bancaire peut éventuellement permettre de bénéficier de conditions d'assurance et assurance-annulation valables pour votre séjour de vacances avec l'OML (à contrôler auprès de votre banque).

*L'assurance proposée par l'OML couvre certains risques simples encourus pendant le séjour (d'au moins 3 nuits) : accidents corporels, vols, responsabilité civile et permet de bénéficier d'une assurance rapatriement en cas d'éventuels problèmes majeurs, et ce sur décision (médicale) de l'assureur.

**La responsabilité de l'OML ne saurait être engagée et vous devez obligatoirement souscrire une assurance familiale personnelle où laquelle vous ferez directement appel en cas d'éventuels problèmes rencontrés durant votre séjour : incident, accident..., y compris en cas de rapatriement nécessaire et ce quelle que soit la formule d'accueil.

Attention, les cotisations annuelles ne comprennent pas les risques locatifs encourus sur place durant le séjour (à prévoir dans votre propre assurance). En aucun cas, l'OML ne pourra être tenu responsable pour défaut d'assurance de ses adhérents.

L'ASSURANCE-ANNULATION OPTIONNELLE

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance vous couvrant contre les risques d'annulation de séjour ; celle-ci prend effet à compter de l'inscription au séjour. Elle ne s'exerce pas au cours du voyage et du séjour. Sont garanties par cette assurance les sommes versées à compter de l'inscription à l'OML dans la limite d'un plafond égal au coût du séjour. Le remboursement est, le cas échéant, effectué à la famille ayant payé le séjour. **Son montant correspond à 4,59 % du montant total du séjour (sujet à modification).** Cette assurance s'applique lorsque l'annulation est justifiée par le décès, la maladie, l'accident corporel, la destruction accidentelle des locaux professionnels ou privés, le licenciement économique. **Par mesure de prudence, l'assurance-annulation est fortement recommandée, en particulier lorsque le montant du séjour est élevé.**

LES CONDITIONS DE SÉJOURS :

•**En formule location** : La famille s'engage à respecter scrupuleusement les termes du contrat de location ainsi que le règlement intérieur de l'établissement, en particulier le nombre maximum de personnes autorisées à occuper le logement ainsi que les dates et heures de début et fin de séjour précisées. En principe les tarifs annoncés comprennent les charges locatives. En cas de dépassement de ce forfait, un supplément est demandé en fin de séjour. L'entretien de l'hébergement est à la charge du locataire ; lors de son départ, il doit laisser le logement en parfait état de propreté. Un état des lieux est en principe effectué en début et en fin de séjour. Toute perte, dégât ou frais supplémentaires d'entretien ou ménage sont facturés sur place au locataire ou retirés ultérieurement du montant de la caution obligatoirement déposée dès l'arrivée sur place, au moyen défini par l'établissement.

•**En formule pension** : Vous êtes généralement hébergés en chambre et bénéficiez des repas prévus dans la formule choisie (pas de régime alimentaire particulier pris en compte). Les conditions contractuelles établies avec nos partenaires imposent à l'OML une occupation maximum des lits par chambre. Ces contraintes nous conduisent à inscrire par exemple un minimum de 3 à 4 personnes dans une chambre de 4 lits. Les réductions tarifaires prévues pour les enfants ne s'appliquent que s'ils sont logés dans la même chambre avec deux personnes payant le tarif adulte. Si ces conditions ne sont pas réunies, ils devront acquitter le tarif adulte. Dans certains centres, notamment en maisons familiales ou chez l'habitant, certaines tâches sont assurées par les familles locataires (ménage dans la chambre, lit, services de table, etc.). Si vous séjournez à l'hôtel, ces prestations hôtelières sont, souvent, comprises dans le prix de séjour. Toutes les dépenses d'ordre privé devront impérativement être réglées sur place auprès du responsable ou son représentant.

•**Voyages et transferts** : Le voyage aller-retour jusqu'au lieu de séjour, qu'il soit individuel ou organisé collectivement par l'OML, ainsi que tout autre déplacement, sont à votre charge financière, sauf indication contraire.

•**Animaux** : Pour des raisons d'hygiène, de sécurité et de tranquillité, les animaux sont interdits dans certains centres (en particulier ceux en formule pension). Quand ils sont admis, ils le sont sous votre entière responsabilité. Conformément à la loi, ils devront toujours être à jour des vaccinations obligatoires (carnet de santé à fournir dès l'arrivée sur place) et **impérativement tenus en laisse durant le séjour**. Si ces clauses ne sont pas respectées, les responsables de centres sont habilités à prendre les mesures nécessaires au regard de l'intérêt général, mesures pouvant aller jusqu'à l'exclusion du centre.

LE PAIEMENT :

•**Les arrhes à l'inscription** : L'inscription n'est définitive qu'après versement des arrhes payables de préférence par carte bancaire, chèques, chèques-vacances, sinon en espèces et signature de la fiche d'inscription(s)-convention de réservation de séjour. Les arrhes représentent 30 % du montant total du séjour ou un forfait de 50 € (camping-caravaning avec matériel personnel), auxquels s'ajoutent le montant de l'adhésion. **Tous les chèques sont à libeller à l'ordre de l'OML.**

•**Le solde doit impérativement être réglé, SANS RAPPEL DE NOTRE PART, au plus tard six semaines avant le début du séjour.** Jusqu'à cette date, chaque famille est libre de la fréquence et du montant de ses règlements intermédiaires. **Attention, si le solde n'est pas réglé à l'échéance prévue, votre inscription sera de fait remise en cause.**

***À noter : Tout paiement effectué à moins de 21 jours du début de séjour devra obligatoirement être réglé par carte bancaire, chèques-vacances ou espèces.**

•Un "bon d'échange" vous sera remis après le règlement du solde ; celui-ci doit obligatoirement être présenté dès votre arrivée au responsable sur place qui, en échange de celui-ci, vous remettra les clés de votre hébergement.

•**La caution**, demandée sur place, est à remettre au moyen défini par l'établissement dès le jour d'arrivée. Elle est restituée après l'état des lieux de fin de séjour, voire ultérieurement pour certains centres, ceci dans l'hypothèse où aucune perte, dégât ou ménage non fait, n'est constaté à ce moment-là. Dans le cas contraire, les frais sont à payer sur place ou retenus sur la caution.

•**La taxe de séjour** est à régler sur place par les familles sur la plupart des destinations ou demandée à l'inscription par l'OML. Elle est versée au profit de la commune d'accueil qui en fixe le montant.

•**Les tarifs de séjours OML** et des services figurant sur notre brochure sont en principe fermes et définitifs. Certains tarifs peuvent toutefois être sujets à modifications en raison d'éventuels changements de tarifs des partenaires, erreurs humaines de calcul et surtout de variations des cours monétaires par exemple.

•**Les frais de transports**, ou taxes d'aéroports sont donnés à titre indicatif. Le prix à régler n'est souvent communiqué que quelques jours avant votre départ, avec la prise en compte d'éventuelles modifications (tarifs de groupes, prix des carburants et taxes d'aéroports, etc.)

CONDITIONS D'ANNULATION OU DE MODIFICATION

En cas d'annulation ou de modification de séjour, vous devez immédiatement et **obligatoirement avertir l'OML par écrit** en vue d'actualiser votre fiche d'inscription(s) - convention de réservation de séjour. Il est à noter que toute annulation, changement de durée de séjour à la baisse ou de centre se verra appliquer les retenues mentionnées ci-après. Tout logement inoccupé, sans explication, un jour après le début du séjour sera remis à la disposition de l'OML et du partenaire. Et cela ne fera l'objet d'aucun remboursement, tout comme les arrivées tardives ou départs anticipés. En aucun cas, l'OML ne saurait être tenu pour responsable de l'annulation d'un séjour (ou du transport*) ou de retards inhérents à des difficultés consécutives aux conditions météorologiques, mouvements sociaux, ou événements graves indépendants de sa volonté. Aucun remboursement n'interviendra pour annulation de séjour ou non-utilisation de prestations à la suite de ces situations ou/et cas de force majeure. Dans cette hypothèse vous devrez rejoindre votre lieu de séjour par vos propres moyens.

Attention : Si vous n'avez pas souscrit d'assurance-annulation (ou n'entrez pas dans les conditions de remboursement de celle-ci), en cas d'annulation (ou modification) totale ou partielle de votre part, pour quelque motif que ce soit, l'OML procédera aux retenues suivantes sur le montant total du séjour :

RETENUES EN CAS D'ANNULATION OU MODIFICATION DE SEJOUR* (SUR PRIX TOTAL DU SEJOUR)			
Annulation ou modification survenue	En location	En pension	Camping caravanning avec matériel personnel
	Par hébergement	Par personne	Par famille
+ de 60 jours avant le début du séjour	Frais dossiers 35 €		35 €
Entre 60 et 30 jours avant le début du séjour	30 %		Conservation des arrhes
Entre 30 et 15 jours avant le début du séjour	60 %		
Entre 15 et 7 jours avant le début du séjour	80 %		
- de 7 jours et absence en début de séjour	100 %		

Pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'OML peut être amené à supprimer tout ou partie des prestations prévues. Dans ce cas, les sommes versées sont remboursées à la famille adhérente ayant payé, à l'exclusion de tous dommages et intérêts. L'OML est dégagé de toute responsabilité lorsque l'annulation est imposée par des circonstances spécifiques conjoncturelles et en cas de force majeure comme indiqué plus haut ou par l'insuffisance du nombre de participants, sous réserve que cette annulation intervienne, si possible, au plus tard 21 jours avant le début du séjour.

***À noter : en cas de conditions spécifiques du partenaire ou des prestataires : application de celles-ci.**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de ventes sont applicables à l'organisation de la vente de voyages, séjours et forfaits touristiques au sens des articles L 211-1 et 211-2 du Code du tourisme.

Conformément à l'article R 211-12 du Code du tourisme, les dispositions des articles R 211-3 à R 211-11, du mme code sont reproduites ci-après :

Article R. 211-3 Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R. 211-3-1 L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R. 211-4 Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3° Les prestations de restauration proposées ;
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- 13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R. 211-5 L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur

quel éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R. 211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5° Les prestations de restauration proposées ;
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;
- 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
 - a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur
 - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8 Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9 Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10 Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11 Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

O M L

OFFICE MUNICIPAL DES LOISIRS

ASSOCIATION FONDÉE EN 1975



OFFICE MUNICIPAL DES LOISIRS

Maison du Tourisme

58 rue Pierre-Timbaud - 92 230 Gennevilliers

01 40 85 48 12 • oml@ville-gennevilliers.fr

www.vacancesomlgennevilliers.fr

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi : 10h-12h30 et 14h-18h. Samedi : 10h-12h30 et 14h-16h

(2 samedis par mois en moyenne, sauf en juillet et août)

Fermé les jours fériés

Autres propositions de vacances à Gennevilliers :

- Service municipal des séjours éducatifs 4-17 ans. 01 40 85 65 46
- Vacances et loisirs + de 55 ans : association Agir. 01 40 85 65 52
- Service jeunesse, classes transplantées, centres culturels et sociaux...
- Sur ville-gennevilliers.fr